



## ETAT DE SITUATION DE L'AGRICULTURE VALAISANNE



Département de l'économie, de l'énergie et du territoire  
Service de l'agriculture

Departement für Volkswirtschaft, Energie und Raumentwicklung  
Dienststelle für Landwirtschaft

**CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS**



"Je n'ai que des questions à  
vos réponses"

Pierres Desproges

Crédits photos : Valais Terroir  
SCA

Lieu : Conthey-Châteauneuf

Date : Le 2 avril 2014

# SOMMAIRE

1. EN RESUME L'AGRICULTURE VALAISANNE EN 2013 EN CHIFFRES ET LES DEFIS DU FUTUR	3
2. POLITIQUE AGRICOLE 2017 ET PAIEMENTS DIRECTS	5
3. L'AGRICULTURE VALAISANNE EN QUELQUES CHIFFRES	8
3.1 Evolution du nombre d'exploitations en Valais et en Suisse	9
3.2 Exploitations agricoles avec animaux de rente (bovins, ovins et caprins)	10
3.3 Evolution du nombre d'exploitations arboricoles	13
3.4 Surface agricole utile en Valais	16
3.5 Couverture et utilisation du sol en Valais : quelques exemples	19
3.6 Evolution des surfaces arboricoles, maraîchères et de petits fruits en Valais	21
3.7 Structure du vignoble valaisan et production	25
3.8 Reconversion du vignoble	28
3.9 Surveillance du territoire pour les maladies de quarantaine	30
4. POLITIQUE AGRICOLE VALAISANNE	33
4.1 Soutiens aux améliorations de structures	34
4.2 Formation de base et continue	37
4.3 Reconversion et modernisation des cultures de fruits et légumes du Valais	40
4.4 Performance des vins valaisans	42
4.5 Agritourisme	44
4.6 Apiculture	46
4.7 Promotion cantonale des produits de l'agriculture valaisanne	48
5. PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS DU TERROIR VALAISAN	49
5.1 Vente des vins valaisans en Grande Distribution en Suisse en 2013	50
5.2 Chiffre d'affaires de la filière vitivinicole valaisanne	52
5.3 Production et commercialisation des produits issus de l'arboriculture et des cultures maraîchères	53
5.4 AOP-IGP : deux signes de qualité officiels pour des produits typiques du terroir valaisan	56
5.5 Label Fleur d'Hérens	57
6 EVOLUTION DU RENDEMENT BRUT	59
6.1 Evolution du rendement brut de l'agriculture valaisanne	60
7. EVOLUTION DES PAIEMENTS DIRECTS	62
7.1 Evolution des paiements directs	63
8. VALEUR AJOUTEE DE L'AGRICULTURE VALAISANNE ET RESULTATS DES COMPTABILITES	65
8.1 Valeur ajoutée de l'agriculture valaisanne et Suisse	66
8.2 Résultats des comptabilités 2010-2012 d'exploitations agricoles valaisannes en montagne avec bétail	72



# 1. EN RESUME L'AGRICULTURE VALAISANNE EN CHIFFRES ET LES DEFIS DU FUTUR

- ▶ La mutation structurelle des exploitations agricoles valaisannes se poursuit. Entre 2000 et 2012, le nombre d'exploitations agricoles de notre canton a baissé de 30.3% pour atteindre en 2012 3'635 unités, soit le 6.4% des exploitations Suisses. La pression sur la surface agricole utile en Valais (SAU) est particulièrement importante dans le secteur des terres ouvertes (sises en zone de plaine) avec une baisse sur la période 2000 à 2012 de 577 ha (- 19.7%). Ainsi, sur la même période, la part des terres ouvertes dans la SAU est passée de 7.4% à 6.3%.
- ▶ En 2013, le Service Cantonal de l'Agriculture (SCA) a fortement réorienté ses priorités en mettant à disposition 10 unités de travail et près de CHF 900'000.- pour anticiper et préparer les agriculteurs à la réforme de la politique agricole 2014-2017. Cet engagement qui a été réalisé avec les ressources existantes, vise à augmenter la part des paiements directs attribuée à notre canton durant ces huit prochaines années.
- ▶ Entre 2011 et 2012, notre canton a connu une baisse marquée de l'effectif des ovins (- 5.2%) alors que le cheptel des bovins régresse de 2.6%. A l'opposé, nous enregistrons une hausse importante du cheptel des caprins de 8.6%. Les exploitations arboricoles valaisannes avec une activité principale ont de bonnes perspectives d'avenir. Selon une enquête lancée par le SCA en 2012 près de 90% de celles-ci ont un avenir structurel. Le Valais avec le 34% des surfaces suisses maintient son potentiel de production arboricole. Les surfaces de cultures maraîchères se réduisent continuellement depuis 10 ans en raison principalement de l'éloignement des marchés. Par contre les cultures hors sol, avec l'aide cantonale à la reconversion et à la modernisation des cultures, ont connu un fort développement.
- ▶ Au vu des enjeux importants liés à la politique agricole 2014-2017, notre canton encourage de manière ciblée le financement d'infrastructures ou des projets de développement régionaux permettant aux agriculteurs d'anticiper les défis futurs en adaptant leurs outils de production aux besoins du marché et de la collectivité publique. Ainsi, en 2013 le canton a octroyé des contributions à fonds perdu de 8 millions de francs pour des soutiens aux améliorations des structures agricoles et 5.3 millions de crédits agricoles (sans intérêt).
- ▶ L'école d'agriculture du Valais (sites de Châteauneuf et Viège) maintient ses effectifs avec plus de 200 apprentis par année et a dispensé, en 2013, 89 cours de formation continue à plus de mille participants.

► Les activités agritouristiques ont connu un intérêt marqué en 2013 avec 376 prestataires inscrits sur le site [www.valais-terroir.ch](http://www.valais-terroir.ch). Le canton a subventionné, sur la période 2007-2013, 23 projets agritouristiques.

► L'été 2013 a été favorable à l'apiculture qui a connu une hausse de la production, du nombre de colonies et du prix moyen du miel. Le canton accorde un soutien financier substantiel à la vulgarisation apicole et aux apiculteurs (près de CHF 135'000.- en 2013).

Les produits AOP-IGP du canton du Valais enregistrent une progression intéressante avec par exemple une croissance de 33% pour la raclette du Valais AOP (depuis 2010). En 2013, le canton a également versé plus de 1.4 millions de subventions aux organisations professionnelles pour soutenir la promotion de leurs produits.

► En 2013, le rendement brut a diminué de 2.9 millions de francs (- 0.9% par rapport en 2012). La diminution sensible du rendement brut viticole a été en grande partie compensée par les bons résultats des secteurs de la production animale et des fruits et légumes. En 2013, nous avons enregistré la plus petite vendange depuis les années 50 (- 19% par rapport à la moyenne décennale). Ainsi le rendement brut du secteur viticole a passé de 166 millions de francs en 2012 à 148 millions de francs en 2013 (baisse de 10.8%). Pour sa part, le chiffre d'affaire de la filière vitivinicole valaisanne enregistre trois baisses consécutives depuis 2010 pour atteindre 390 millions de francs en 2012.

► Depuis 2009, les paiements directs versés aux agriculteurs se sont stabilisés à hauteur de 107 à 108 millions de francs (107.42 millions de francs en 2013). Sur la période 2000 à 2013, le nombre de bénéficiaires de paiements directs (sans les exploitations d'estivage) est passé de 4'080 à 2'834 exploitations.

► Le SCA participe à l'enquête réalisée chaque année par la station de recherches Agroscope-Reckenholtz-Tänikon (ART) sur les résultats comptables des exploitations agricoles dans les différents secteurs et zones de production. Ainsi, le SCA a transmis à ART 54 comptabilités d'exploitations agricoles valaisannes situées en zone de montagne avec détention de bétail. Sur cet échantillon nous constatons que la part des paiements directs dans la prestation brute totale progresse chaque année passant de 46% en 2010 à 50.5% en 2012.

Cette dépendance vis-à-vis des paiements directs est très risquée. Il est donc impératif que les agriculteurs maintiennent un volume de production adapté aux besoins du marché avec la recherche d'un maximum de valeur ajoutée.



## 2. POLITIQUE AGRICOLE 2017 ET PAIEMENTS DIRECTS

### " La multifonctionnalité de l'agriculture au coeur des enjeux futurs "

Engagement du canton dans la réforme des paiements directs 2014-2017

Nouvelles contributions	Projets réalisés en 2013	Actions prioritaires en 2014
Qualité du paysage	-7 projets paysagers	-Informations et signatures des contrats dans les sept régions. -Développement de deux nouveaux projets
Biodiversité en zone d'estivage	280 alpages inventoriés	-Poursuite de l'évaluation de la diversité botanique
Biodiversité et qualité (II) sur la SAU.	4'000 parcelles évaluées sur la SAU	-Poursuite de l'évaluation de la qualité biodiversité
Réseaux écologiques	17 projets réseaux	-Développement de 19 projets réseaux et signatures des contrats réseaux développés en 2013.
Surfaces sous inventaires fédéraux		-Signatures de contrats uniques
-Production de viande et de lait à base d'herbage		-Conseils pour la production de lait et de viande à base d'herbage
Actions du SCA - Informatique et géomatique	- Etude préliminaire pour la saisie en ligne par les agriculteurs - Géolocalisation des parcelles	-Adaptation du logiciel de gestion des paiements directs -Mise en place de données géoréférencées -Travaux préparatoires pour une saisie en ligne des données par les agriculteurs
Actions SCA. Informations	- 50 séances d'information organisées par le SCA avec un taux de participation de 60% - Participation aux assemblées générales des organisations agricoles (env. 50)	-Bulletin d'information spécial PA 2014-2017 -Campagne d'information décentralisée pour les agriculteurs -Actualisation de la page Internet du SCA -Renforcement des conseils individuels et en groupes
Actions SCA. Ressources humaines	10 EPT	12 EPT

Source : SCA Politique agricole 2014-2017

## COMMENTAIRES

Le SCA s'est engagé de manière conséquente en 2013 pour anticiper les nouveaux paiements directs issus de la réforme de la politique agricole PA 2014-2017. Plus de 50 séances d'informations ont ainsi été organisées, 17 réseaux écologiques ont été finalisés

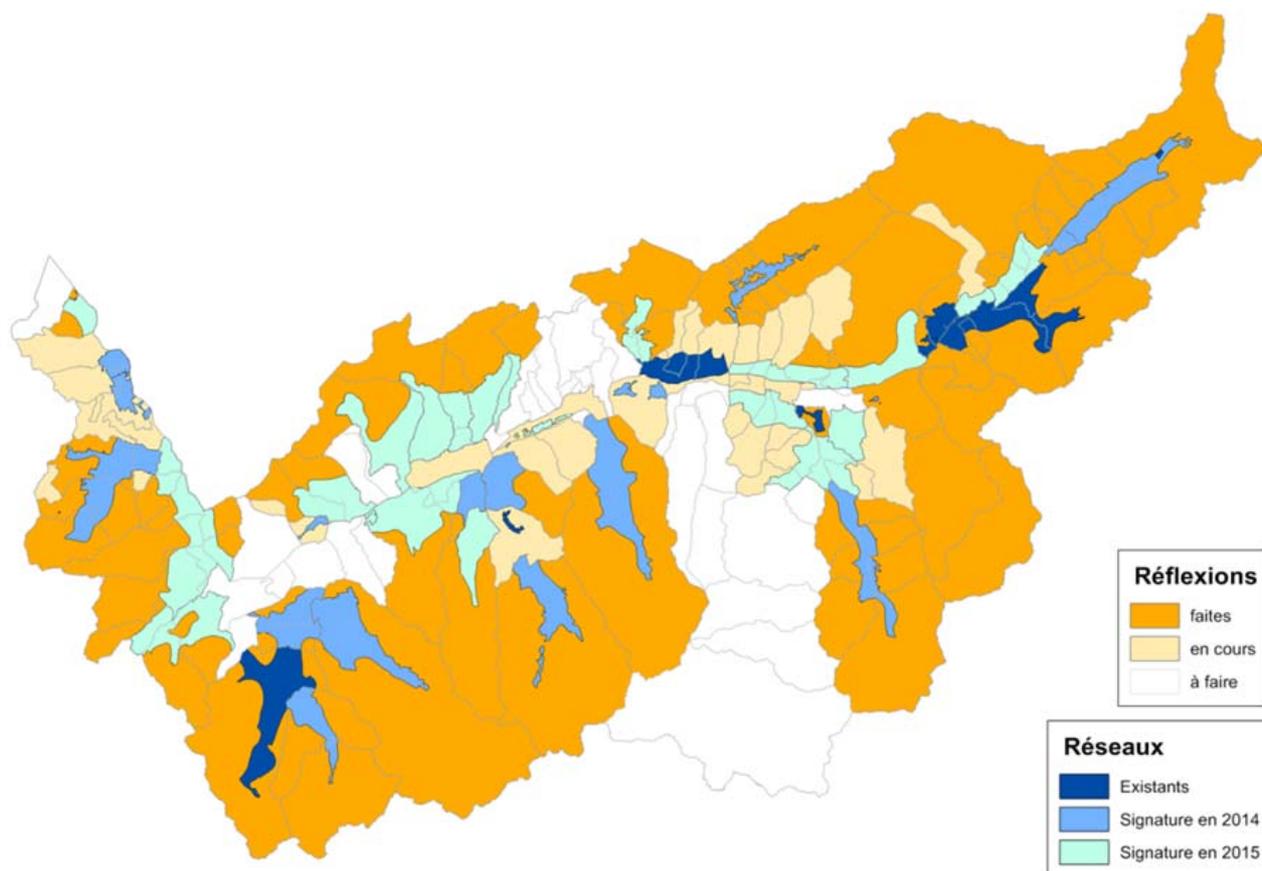
et la biodiversité d'environ 4000 parcelles et de 230 alpages a été inventoriée. De plus, 7 projets paysagers couvrant le 1/3 du territoire ont été déposés à ce jour à l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG).

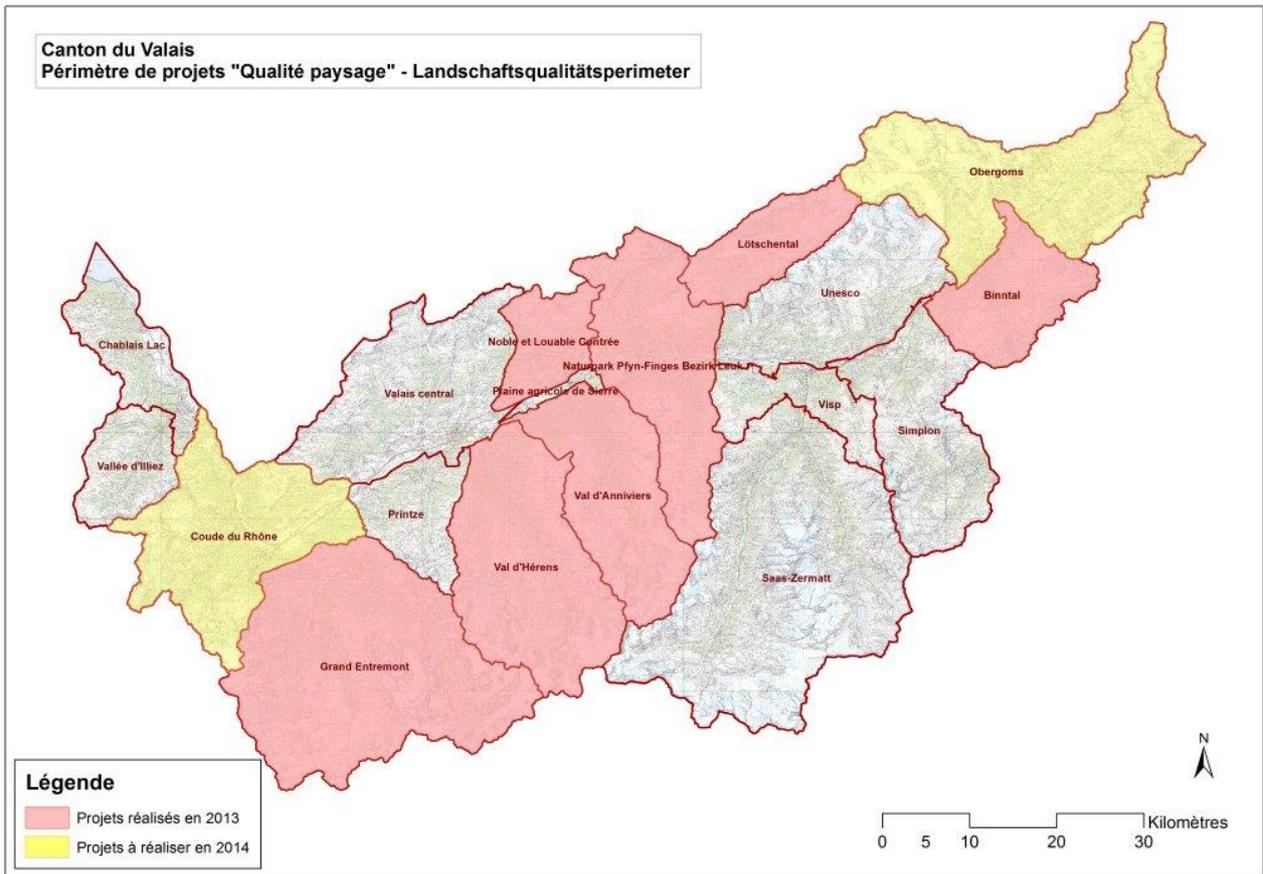
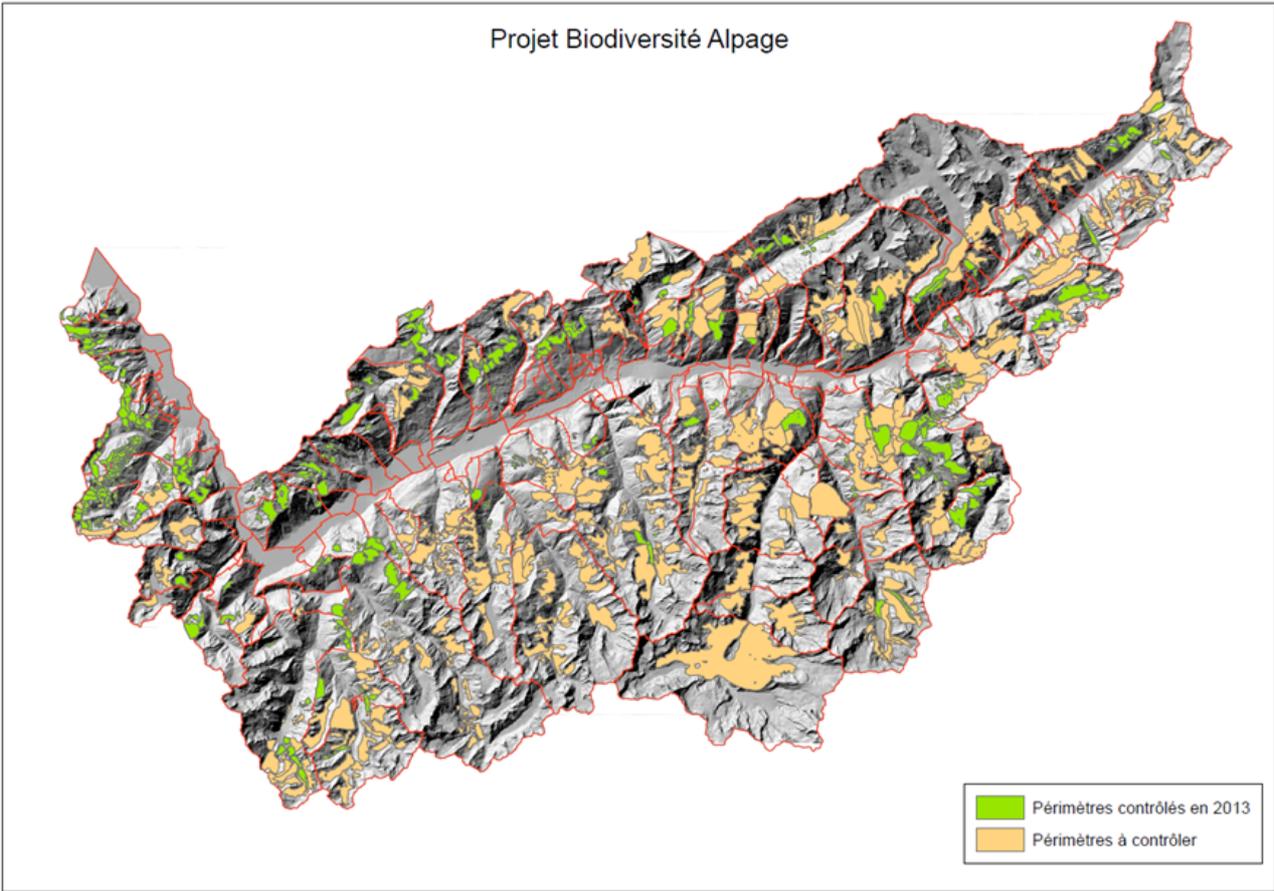
Pour obtenir ce résultat, le Service cantonal de l'agriculture a fortement réorienté ses priorités en 2013. L'équivalent de 10 unités de travail et près de CHF 900'000.- ont ainsi été réaffectés pour anticiper cette réforme. A noter que cet engagement a été entièrement réalisé avec les ressources existantes.

Toutes ces démarches visent l'augmentation de la part des paiements directs attribuée au Valais durant les huit prochaines années. Selon les premières estimations, ces démarches porteraient déjà leurs fruits en 2014. Un chiffre précis ne peut toutefois pas être articulé. Des incertitudes résident encore tant au niveau fédéral que sur la participation effective des agriculteurs aux nouveaux programmes. Sans cet engagement fort du canton, l'agriculture valaisanne aurait sans aucun doute enregistré une baisse significative des paiements directs durant les prochaines années.

En 2014, le SCA augmentera encore son en-

gagement pour maximiser les nouveaux paiements directs et accompagner leur mise en œuvre. Une large campagne d'information aux agriculteurs est actuellement lancée et un accompagnement technique/administratif renforcé est prévu. Enfin, de nouveaux projets seront encore réalisés afin d'optimiser les paiements directs sur l'ensemble du territoire. Le SCA appelle cependant les agriculteurs à maintenir leur cheptel et à optimiser la création de valeur ajoutée. Seul le maintien d'une production adaptée permettra d'assurer l'avenir à long terme de l'agriculture valaisanne et l'entretien du territoire cantonal. Une trop grande dépendance des paiements directs serait en effet très risquée et constituerait une perte économique dommageable pour le Valais. L'agriculture valaisanne est déjà globalement extensive et une diminution de ses volumes de production n'est donc pas nécessaire pour bénéficier pleinement des nouveaux paiements directs.





### 3. L'AGRICULTURE VALAISANNE EN QUELQUES CHIFFRES





## 3.1 Evolution du nombre d'exploitations en Valais et en Suisse

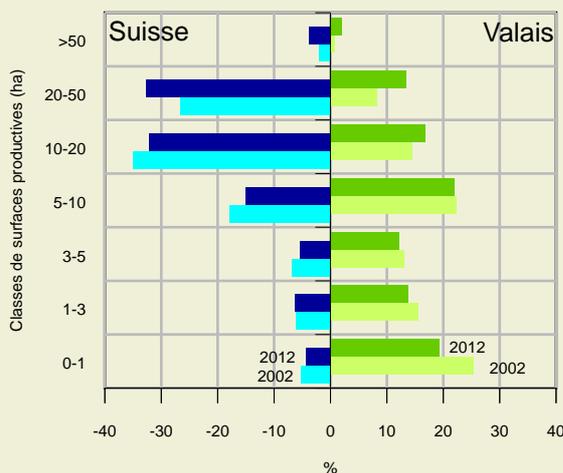
Nombre d'exploitations suisses et valaisannes en 2002 par classe de surfaces productives (ha).

2002	Suisse	Valais	Poids du Valais
0-1	3'593	1'322	36.8%
1-3	4'191	806	19.2%
3-5	4'651	682	14.7%
5-10	12'041	1'169	9.7%
10-20	23'640	763	3.2%
20-50	17'922	431	2.4%
>50	1'375	40	2.9%
<b>Total</b>	<b>67'413</b>	<b>5'213</b>	<b>7.7%</b>

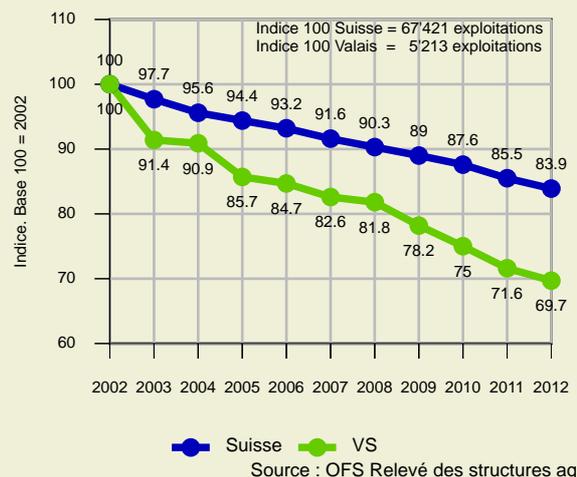
Nombre d'exploitations suisses et valaisannes en 2012 par classe de surfaces productives (ha).

2012	Suisse	Valais	Poids du Valais
0-1	2'424	707	29.2%
1-3	3'609	503	13.9%
3-5	3'092	444	14.4%
5-10	8'491	801	9.4%
10-20	18'203	614	3.4%
20-50	18'565	489	2.6%
>50	2'191	77	3.5%
<b>Total</b>	<b>56'575</b>	<b>3'635</b>	<b>6.4%</b>

Evolution de la structure des exploitations VS et CH par classe de surfaces productives (ha) 2002-2012



Evolution des exploitations agricoles en Suisse et en Valais de 2002 à 2012.



### COMMENTAIRES

## " Toujours moins d'exploitations en Valais "

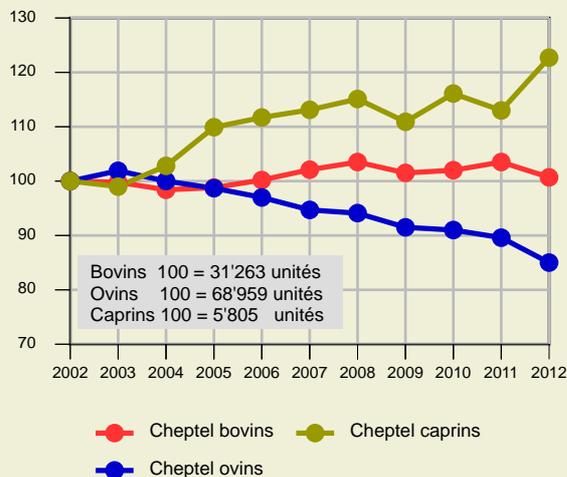
En 2012, le nombre d'exploitations en Valais continue de baisser (-30.3% entre 2002 et 2012). Cette évolution est régulière depuis 10 ans. Au niveau national, la diminution du nombre d'exploitations est aussi une réalité, mais moins importante (-16.1% entre 2002 et 2012).

Entre 2002 et 2012, la part valaisanne dans l'ensemble des exploitations suisses de plus de 10 ha est passé de 8.5% à 9.5%. L'analyse

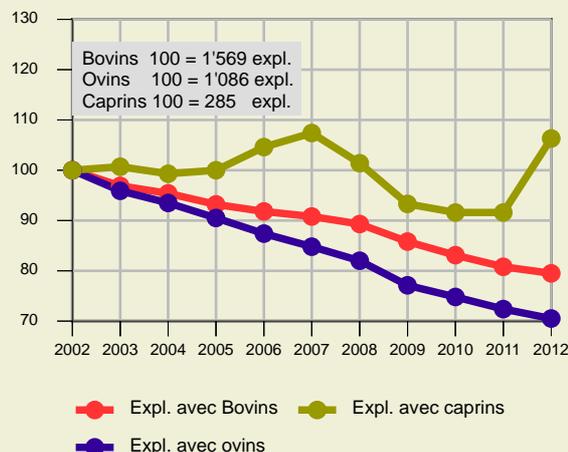
de la structure des exploitations valaisannes confirme cette évolution vers de plus grandes unités. Durant ces dix dernières années, les unités valaisannes entre 20 et 50 ha ont connu la plus forte progression passant de 8.3% en 2002 à 13.5% en 2012. Dans la même période, les très petites structures de moins de 1 ha ont fortement régressées en passant de 25.4% en 2002 à 19.4% en 2012.

## 3.2 Exploitations agricoles avec animaux de rente (bovins, ovins et caprins)

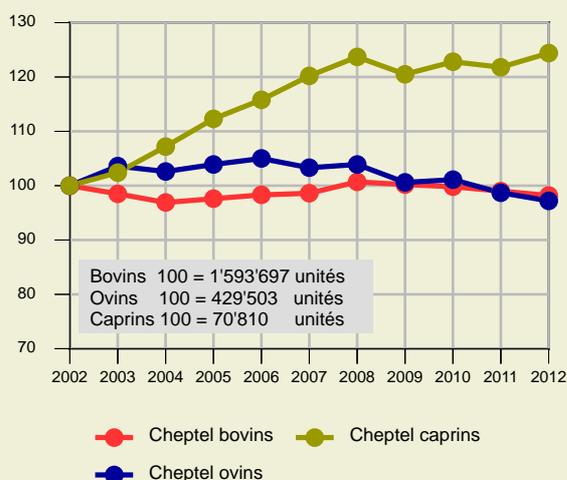
Evolution du cheptel valaisan (Bovins, Ovins, caprins)



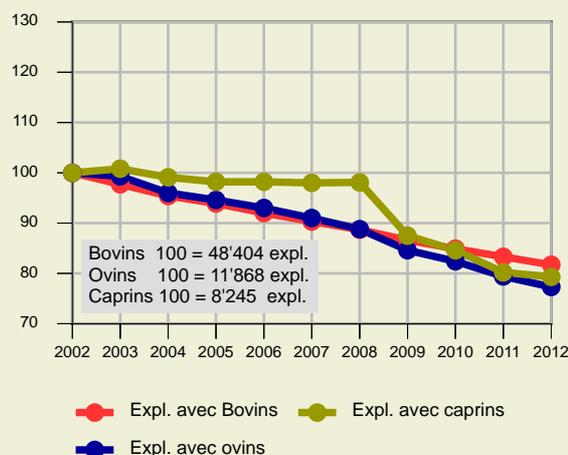
Evolution du nombre d'exploitations agricoles en Valais avec : bovins, d'ovins et caprins.



Evolution du cheptel suisse (Bovins, Ovins, caprins)



Evolution du nombre d'exploitations agricoles en Suisse avec : bovins, d'ovins et caprins.



Source : OFS

### COMMENTAIRES

L'évolution négative du cheptel ovins en Valais, qui s'est poursuivi à un rythme moyen d'environ 1% par an entre 2002 et 2011, s'accroît en 2012 avec une baisse de 5.2%. Quant au cheptel bovin valaisan, il reste stable sur la période 2006 à 2011, avec cependant un léger fléchissement du nombre d'unités de -2.6% en 2012 par rapport à 2011.

A l'opposé, on constate une forte progression du cheptel caprin en Valais qui augmente de 1.4% en moyenne par an sur la période 2002 à 2011. En 2012, cette progression est encore plus importante (+8.6%) pour atteindre 7'120 unités caprines.

## " Diminution marquée des effectifs de vaches dès 2007 "

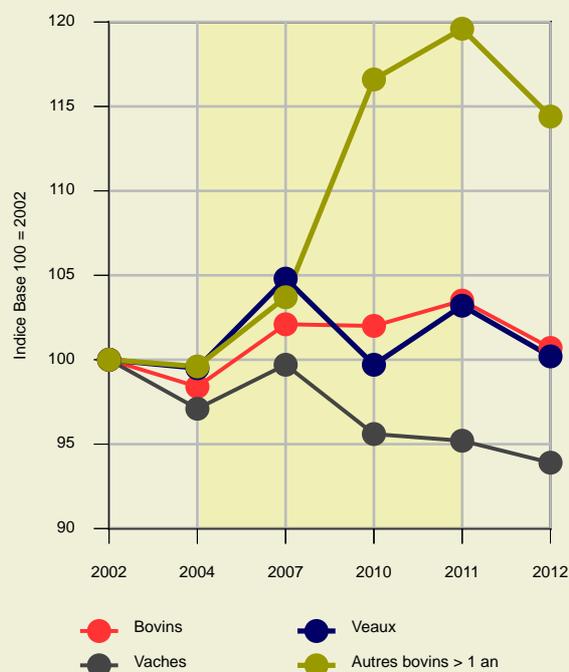
Cheptel moyen détenu par exploitation en Valais

Têtes de bétail	2002	2004	2007	2010	2011	2012
Bovins	19.9	20.5	22.4	24.4	25.5	25.3
Ovins	63.5	67.9	70.9	77.3	78.6	76.5
Caprins	20.4	21.1	21.5	25.8	25.1	23.5

Cheptel moyen détenu par exploitation en Suisse

Têtes de bétail	2002	2004	2007	2010	2011	2012
Bovins	32.9	33.4	35.9	38.7	39.1	39.6
Ovins	36.2	38.6	41.1	44.4	45	45.5
Caprins	8.6	9.3	10.5	12.5	13	13.5

Evolution du cheptel bovin en Valais par catégories



Evolution du cheptel bovin en Valais par catégories

Valais	Têtes de bovins	Têtes de vaches	% de vaches sur bovins	Veaux et bovins de - 1 an	% veaux et bovins - 1 an	Bovins > à 1 an	% de bovins de > 1 an
2002	31'263	14'608	46.7	8'969	28.7	7'686	24.6
2004	30'763	14'182	46.1	8'923	29	7'658	24.9
2007	31'930	14'564	45.6	9'398	29.4	7'968	25.0
2010	31'878	13'971	43.8	8'943	28.1	8'964	28.1
2011	32'347	13'903	43.0	9'253	28.6	9'191	28.4
2012	31'492	13'713	43.5	8'983	28.5	8'796	27.9

Source : OFS

## COMMENTAIRES

Si le cheptel moyen bovin par exploitation en Valais est resté relativement stable entre 2010 et 2012, la part de l'effectif des vaches dans cette catégorie a diminué entre 2007 et 2012 en passant d'environ 46% à 43.5%. En paral-

lèle, les effectifs de génisses (bovins > 1 an) sont passés de 25% en 2007 à 27.9% du cheptel bovin en 2012.

## " 8.4% des exploitations ovines sont valaisannes et elles détiennent le 14% du cheptel suisse "

Part des exploitations VS par rapport au total CH détenant du cheptel (têtes de bétail)

Parts en % VS/CH	2002	2004	2007	2010	2011	2012
Bovins	3.2	3.2	3.3	3.2	3.1	3.2
Ovins	9.2	8.9	8.5	8.3	8.3	8.4
Caprins	3.5	3.5	3.8	3.7	3.9	4.6

Part des effectifs en têtes de bétail du VS par rapport au total CH

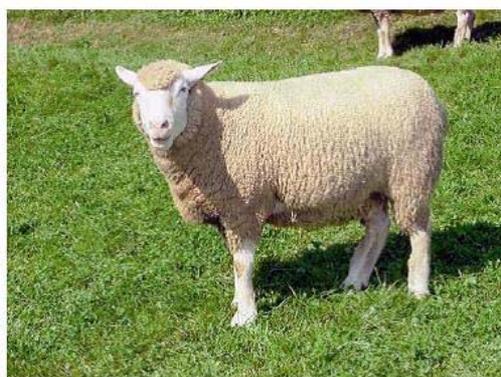
Parts en % VS/CH	2002	2004	2007	2010	2011	2012
Bovins	2	2	2	2	2.1	2.0
Ovins	16.1	15.6	14.7	14.5	14.6	14.0
Caprins	8.2	7.9	7.7	7.8	7.6	8.1

Source : OFS

### COMMENTAIRES

La part nationale des exploitations et des effectifs bovins en Valais est stable depuis 2002 avec 2% des effectifs et 3.2% des exploitations. Par contre, on constate une concentration des exploitations caprines en Valais avec un taux qui passe de 3.5% en 2002 à 4.6% en 2012 du total des exploitations suisses. Le cheptel caprin valaisan représente en 2012 8.1% du cheptel caprin suisse, niveau équivalent à 2002. La part des exploitations ovines en Valais est stable depuis 2010 à 8.4% du to-

tal suisse et la part du cheptel ovin valaisan se monte à 14% en 2012 en légère diminution. Le cheptel ovin et caprin est surreprésenté en Valais par rapport à la moyenne Suisse à l'inverse du cheptel bovin qui lui est sous représenté. La perte du nombre d'exploitations qui évolue plus fortement que la baisse des effectifs ovins explique que l'effectif moyen augmente (76.5 ovins en moyenne par exploitation en Valais en 2012).





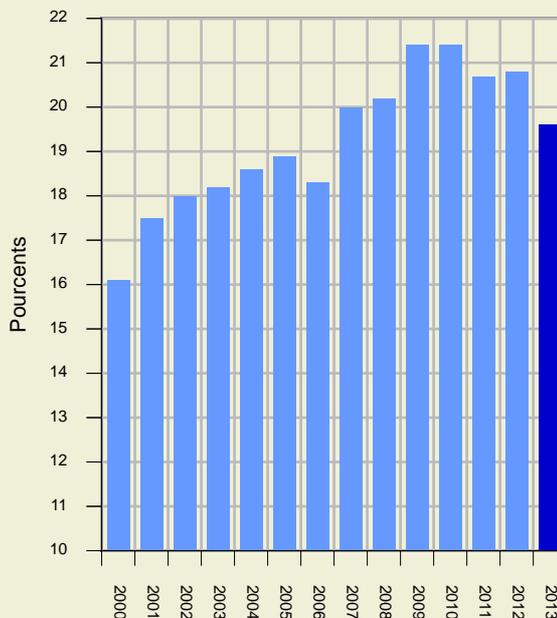
### 3.3 Evolution du nombre d'exploitations arboricoles

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

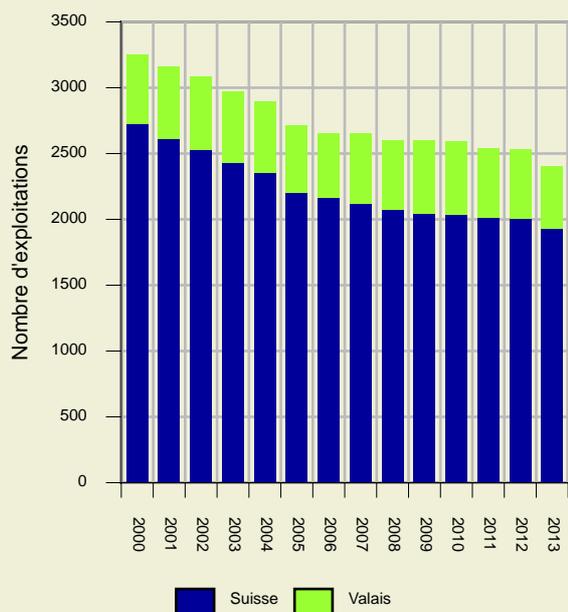
Evolution du nombre d'exploitations arboricoles en Valais et en Suisse. 2000-2013

	Suisse	Valais	Part du Valais en %
2000	3'248	524	16.1%
2001	3'162	552	17.5%
2002	3'087	557	18.0%
2003	2'967	540	18.2%
2004	2'898	540	18.6%
2005	2'713	514	18.9%
2006	2'651	486	18.3%
2007	2'655	532	20.0%
2008	2'596	525	20.2%
2009	2'600	556	21.4%
2010	2'595	556	21.4%
2011	2'543	527	20.7%
2012	2'529	526	20.8%
2013	2399	470	19.6%

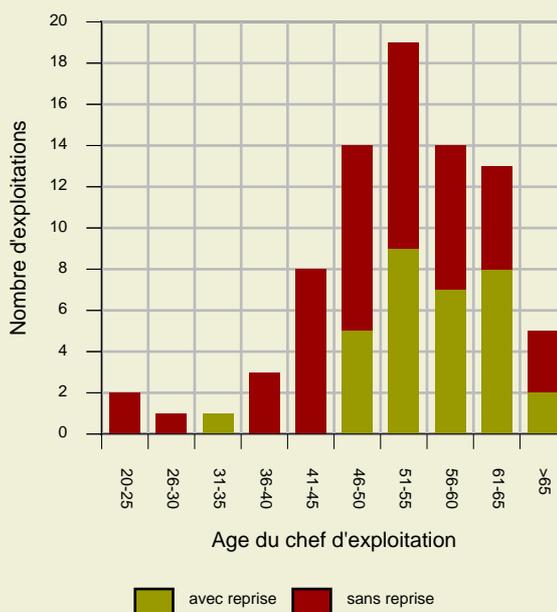
Exploitations arboricoles valaisannes en pourcents des exploitations suisses.



Nombre d'exploitations arboricoles en Valais et en Suisse 2000-2013



Enquête sur les reprises d'exploitations arboricoles en Valais



Source : OFS

## COMMENTAIRES

Le nombre d'exploitations arboricoles en Suisse a continuellement diminué pour atteindre 2399 unités en 2013 (réduction de 26.1 % par rapport à 2000). Le nombre d'exploitations arboricoles valaisannes est resté quasiment stable sur cette période, à l'exception de l'année 2013 où une réduction de 10.3 % est observée pour cette seule année (diminution de 56 unités). En Valais, un niveau élevé de professionnalisation est constaté: les exploitations de plus de 5 ha représentent le 24% de l'ensemble des entreprises arboricoles. Elles cultivent le 83.5 % des surfaces et la taille moyenne de ces exploitations est de 16.2 ha. Afin d'évaluer la situation de la reprise des exploitations arboricoles et maraîchères, le canton du Valais a lancé une étude sur ce thème. Un questionnaire a été envoyé en automne 2012 à quelques 300 chefs d'exploitations.

La participation à cette étude, avec plus de 100 réponses peut être qualifiée de bonne. Ce sont principalement des agriculteurs de plus de 45 ans, a priori concernés par le thème de la reprise d'exploitation, qui ont répondu. En outre, plus du  $\frac{3}{4}$  des exploitations considérées dans cette étude sont des exploitations à titre principal.

Les exploitations à titre principal présentent de relatives bonnes perspectives d'avenir. Plus de 90% de celles-ci estiment avoir un avenir structurel et le chef d'exploitation montre une volonté de restructurer dans presque 60% des cas.

Les conditions de production sont généralement bonnes avec un assortiment variétal adapté aux exigences du marché, des bâtiments situés majoritairement en zone agricole et un regroupement des parcelles cultivées. Les investissements à réaliser à court terme sont généralement faibles à l'exception de ceux à consentir pour le capital-plante et le parc machines qui sont évalués comme moyens. De plus, les possibilités d'adaptation existent clairement pour un grand nombre d'exploitations (agrandissement, diversification et adaptation de la mécanisation). Un aspect péjore toutefois la situation des exploitations valaisannes: approximativement 1/3 des exploitations à titre principal ne disposent pas de suffisamment de terres cultivées et 45.9% des exploitants affirment ne pas trouver de terres à acheter ou à louer.

Pour les exploitations à titre principal, la remise d'exploitation est réglée dans 40.7% des cas. Elle est très largement réalisée dans le cadre familial (84.8%), principalement par les enfants du chef d'exploitation qui assurent la succession. Les reprises d'exploitation s'effectuent majoritairement dans de bonnes conditions financières, puisque les exploitants estiment que l'endettement de l'entreprise permet une reprise raisonnable dans 93.9% des cas. Les repreneurs ont en outre sollicité et obtenu l'aide de l'Etat dans 27.3% des cas (9 remises d'exploitations).

Parmi les exploitations étudiées, 48 n'ont pas de reprenneur au moment de l'étude. Logiquement, la majorité des chefs d'entreprise de moins de 50 ans (23 cas, 28.4% des exploitations étudiées) indiquent que la remise d'exploitation n'est tout simplement pas d'actualité. Plusieurs raisons sont invoquées par les exploitants de plus de 50 ans qui n'ont pas réglé la reprise de leur exploitation (c.f. Tableau ci-dessous).

Le questionnaire sur lequel est basé cette étude permet aux agriculteurs de préciser par quelle manière le Canton pourrait soutenir la reprise de leur exploitation. Les exploitants ont largement utilisé cette possibilité pour formuler 66 propositions.

Deux thèmes principaux regroupent plus du 60% des propositions: les mesures de soutien

financier et la mise en place de conditions cadres favorables. Parmi les propositions de soutien financier, le crédit agricole est explicitement mentionné à 14 reprises, suivi par les aides à la reconversion et à la modernisation des cultures. Deux aspects sont représentés dans la mise en place de conditions cadres favorables: la défense des terres agricoles (R3) et la défense des prix des fruits et légumes, principalement en lien avec la protection à la frontière.

Ainsi, les agriculteurs reconnaissent l'action bénéfique du Canton en ce qui concerne le soutien financier à la reprise des exploitations et la défense des intérêts de la profession (protection à la frontière) tout en étant critique envers les autorités cantonales au sujet de la préservation des terres agricoles.

Pour quelle raison aucun reprenneur n'a été trouvé?	Nombre d'exploitation
En discussion/ en cours de réalisation	4
Enfants trop jeunes	4
Exploitation sans avenir structurel	5
Aspects financiers	2
Pas d'actualité	5
Pas d'actualité, enfant sans formation agricole intéressé	2
Incertitudes liées à des projets d'aménagements (R3)	2
Pas de réponses	1



## 3.4 Surface agricole utile en Valais

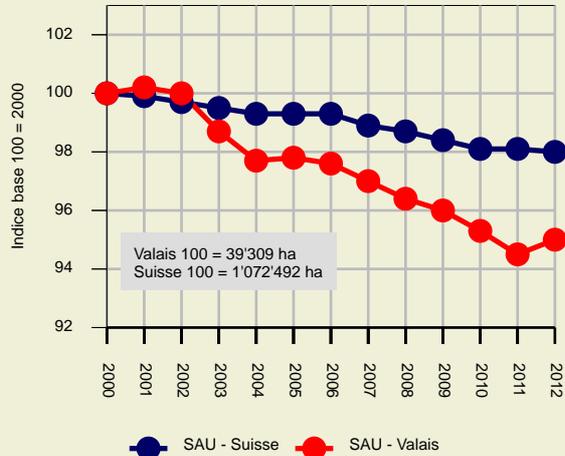
## " Une pression sur la SAU plus forte en Valais qu'en Suisse "

Années	Ha SAU <sup>(1)</sup> totale	Ha SAU terres ouvertes	T.O en % de la SAU totale	Ha SAU surfaces herbagères	Surfaces herbagères en % de la SAU	HA SAU cultures pérennes	Cultures pérennes en % de la SAU totale	Ha SAU autres surfaces	Autres surfaces en % de la SAU totale
2000	39'309	2'924	7.4	29'752	75.7	6'512	16.6	121	0.3
2001	39'400	2'997	7.6	29'655	75.3	6'615	16.8	133	0.3
2002	39'308	2'940	7.5	29'571	75.2	6'704	17.1	93	0.2
2003	38'783	2'820	7.3	29'527	76.1	6'344	16.4	92	0.2
2004	38'396	2'878	7.5	29'037	75.6	6'367	16.6	114	0.3
2005	38'430	2'802	7.3	29'075	75.7	6'418	16.7	135	0.4
2006	38'349	2'719	7.1	29'062	75.8	6'436	16.8	132	0.3
2007	38'123	2'580	6.8	29'000	76.1	6'402	16.8	141	0.4
2008	37'909	2'583	6.8	28'820	76.0	6'362	16.8	145	0.4
2009	37'721	2'585	6.9	28'548	75.7	6'444	17.1	143	0.4
2010	37'455	2'525	6.7	28'386	75.8	6'398	17.1	147	0.4
2011	37'139	2'367	6.4	28'257	76.1	6'406	17.2	109	0.3
2012	37'326	2'347	6.3	28'562	76.5	6'310	16.9	106	0.3

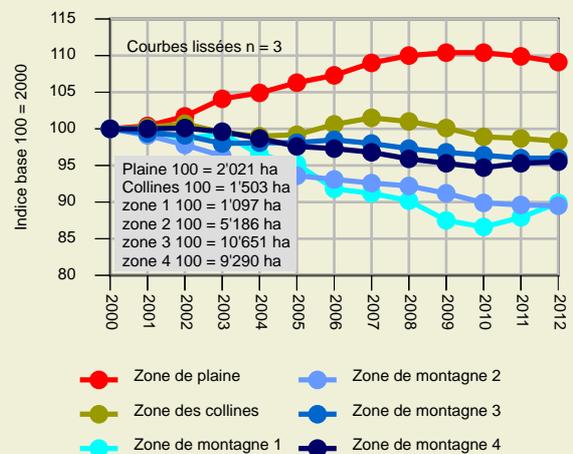
<sup>(1)</sup>RS 910.91 Art. 14 Surface agricole utile (SAU)

<sup>(\*)</sup> Par surface agricole utile, on entend la superficie d'une exploitation qui est affectée à la production végétale, à l'exclusion des surfaces d'estivage (art. 24), dont l'exploitant dispose pendant toute l'année

Evolution de la SAU totale en Suisse et en Valais. 2000-2012



Evolution des surfaces herbagères VS 2000-2012 par zones de productions



Source : OFS

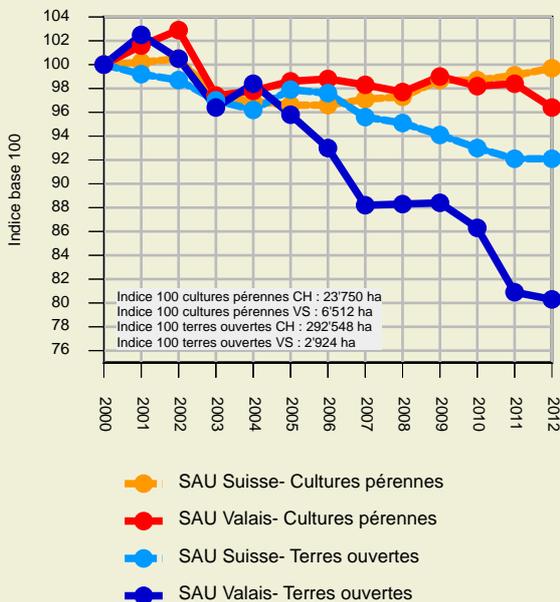
## COMMENTAIRES

Si la perte en SAU totale en Valais semble se ralentir sur les 5 dernières années (2008-2012) avec une perte globale de -1.5% en comparaison avec les années 2000 à 2004 où la régression était de -2.3%, elle reste plus im-

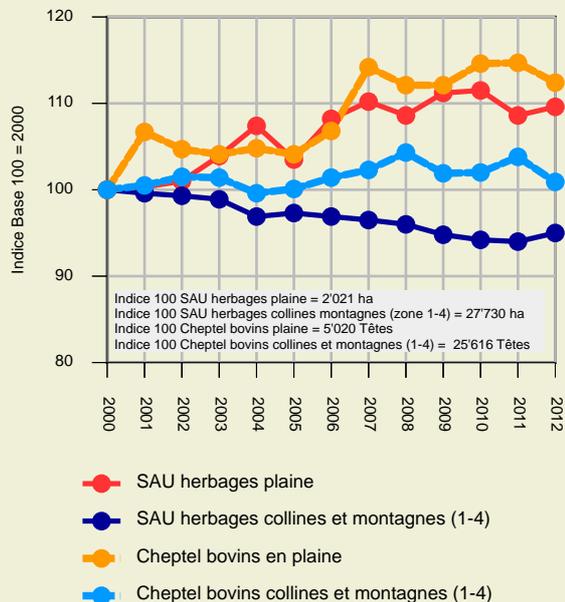
portante qu'au niveau suisse. Sur la période 2000 à 2012, nous constatons que la Suisse a perdu 2 points d'indice alors que pour le Valais cette perte est de 5 points.

# " Les surfaces herbagères en plaine progressent en Valais "

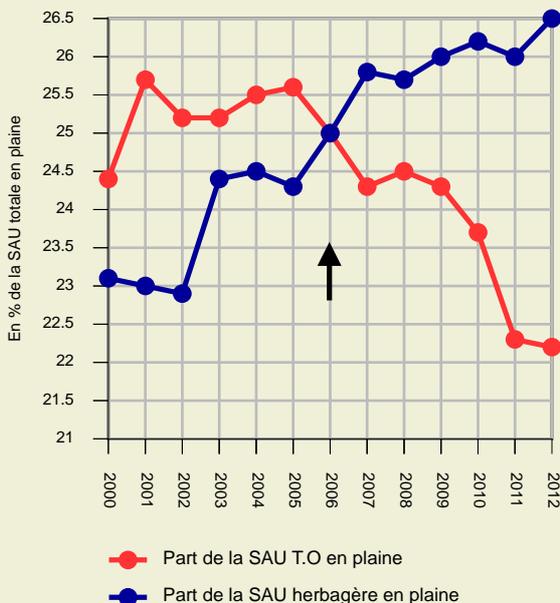
Evolution des surfaces SAU cultures pérennes et terres ouvertes. Suisse-Valais 2000-2012



Evolution des surfaces herbagères plaine et montagnes (zone 1-4) et collines en valais



Evolution des parts des T.O et des surfaces herbagères en plaine-VS 2000-2012



Evolution des SAU en plaine entre 2000 et 2012

	2000	2005	2012
<b>SAU totale plaine</b>	<b>8'764</b>	<b>8'617</b>	<b>8'372</b>
SAU Herbages	2'021	2'092	2'216
SAU Maraîchères	281	376	265
SAU Arboricultures	1'972	1'891	1'907
SAU Vignes	2'390	2'280	2'264
SAU Autres	2'100	1'978	1'720

Par **surface agricole utile (SAU)**, on entend la superficie d'une exploitation qui est affectée à la production végétale, à l'exclusion des surfaces d'estivage (art. 24), dont l'exploitant dispose pendant toute l'année.

1. La surface agricole utile comprend:

- les terres assolées
- les surfaces herbagères permanentes;
- les surfaces à litière;
- les surfaces de cultures pérennes;
- les surfaces cultivées toute l'année sous abri (serres, tunnels, châssis);
- les surfaces sur lesquelles se trouvent des haies, des bosquets et des berges boisées qui, conformément à la loi du 4 octobre 1991 sur les forêts<sup>1</sup>,

2 Ne font pas partie de la surface agricole utile les surfaces à litière qui:

- sont situées dans la région d'estivage; ou
- font partie d'exploitations d'estivage ou d'exploitations de pâturages communautaires.<sup>3</sup>

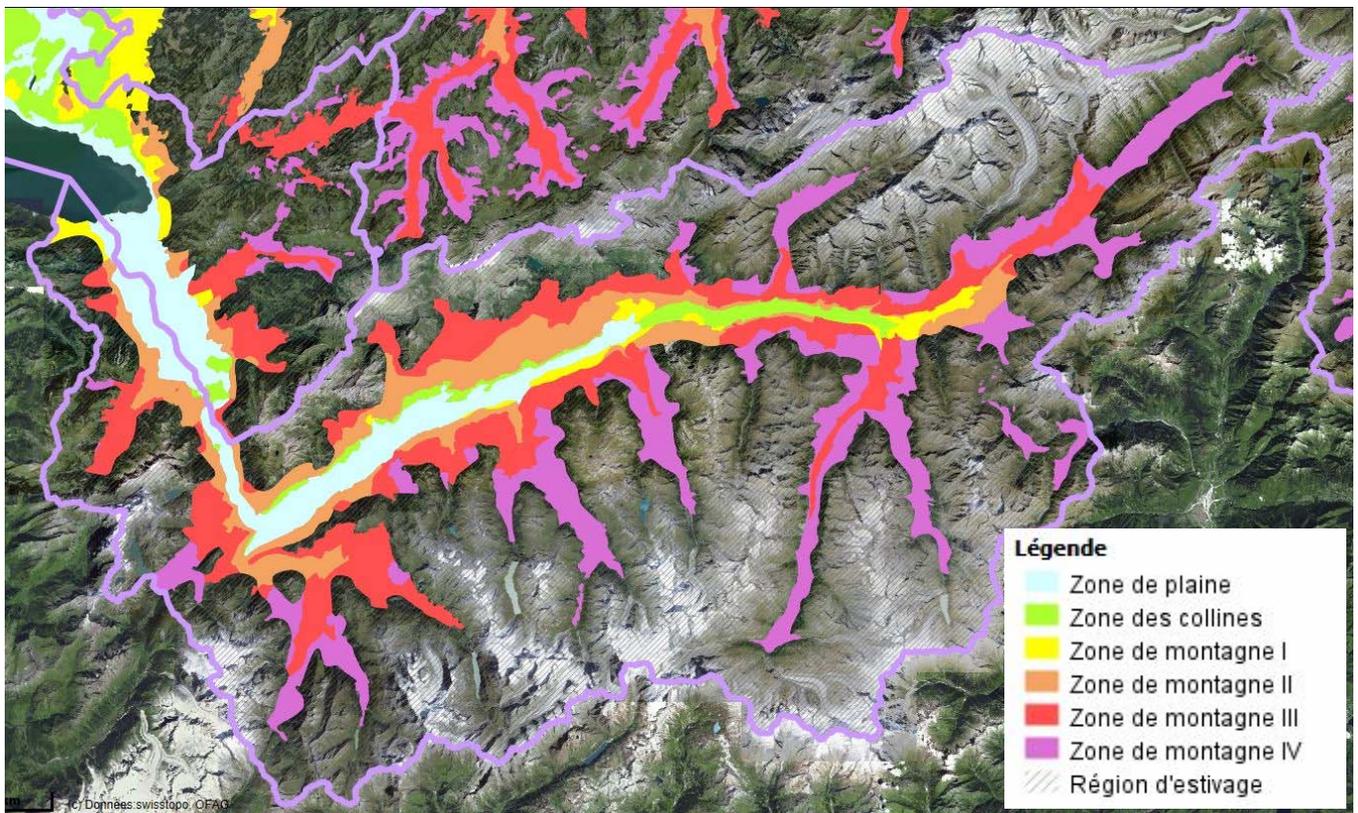
Par **terres ouvertes (T.O)**, on entend les surfaces affectées à des cultures annuelles des champs, à la culture de légumes et de baies annuels ou à celle de plantes aromatiques et médicinales annuelles. Les jachères florales, les jachères tournantes et les ourlets sur terres assolées font partie des terres ouvertes.

## COMMENTAIRES

**En zone de plaine**, les pertes de T.O sont d'environ 600 hectares en 10 ans (2002-2012). Elles s'accompagnent d'une augmentation sensible des SAU herbagères en plaine d'environ 200 ha. Cette évolution se confirme avec une proportion des SAU herbagères par rapport à la SAU totale en plaine qui est en progression constante depuis 2002.

A l'augmentation des surfaces herbagères de plaine est corrélée une hausse du cheptel bovin détenu dans cette zone. Entre 2000 et 2012, le cheptel bovin a progressé de 12% (+ 623 têtes de bétail) et la SAU herbagère de 10%.

En 2012, **les SAU herbagères en zone de collines et de montagne** progressent par rapport à 2011 d'environ un point, après une baisse permanente de 10 ans. Contrairement à la plaine le cheptel bovin est resté stable. Ceci a eu pour conséquence une légère augmentation de la charge bovine par ha de surface herbagère. La charge en bovins est passée de 0,92 tête bovine/ha de SAU herbagère en zone de collines et montagnes en 2000 à 0.98 tête bovine en 2012. Ce qui reste une charge raisonnable et extensive.

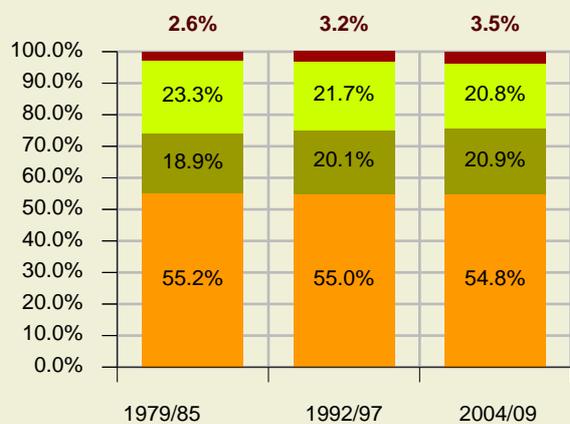


Source = <http://map.geo.admin.ch/?topic=blw>

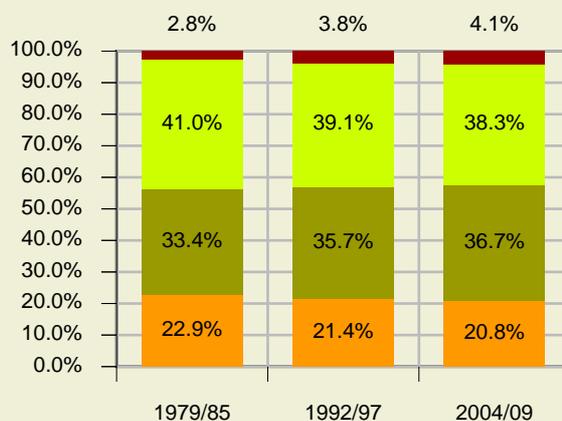


### 3.5 Couverture et utilisation du sol en Valais : quelques exemples

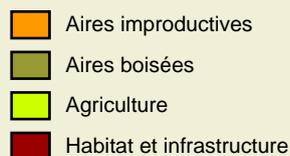
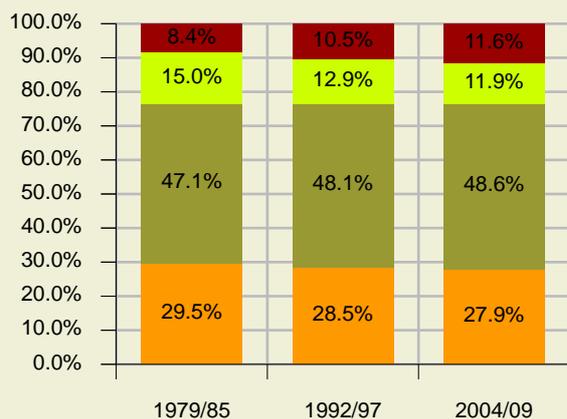
Répartition de la couverture du sol en Valais



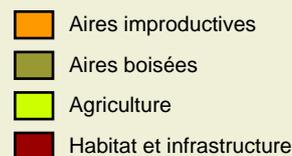
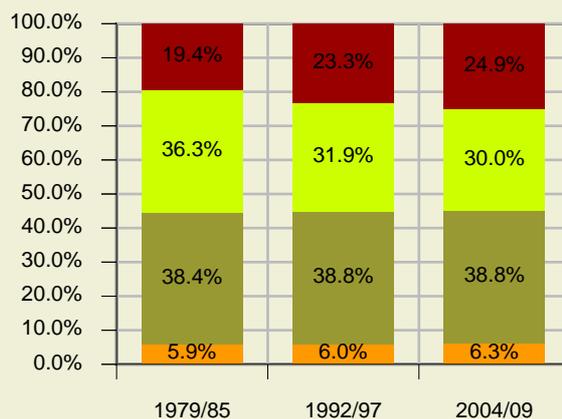
Répartition de la couverture du sol: commune de Val d'Illeiez



Répartition de la couverture du sol: commune de Brig-Glis



Répartition de la couverture du sol: commune de Martigny



Source : OFS. Statistique de la superficie

## " Un paysage qui se métamorphose "

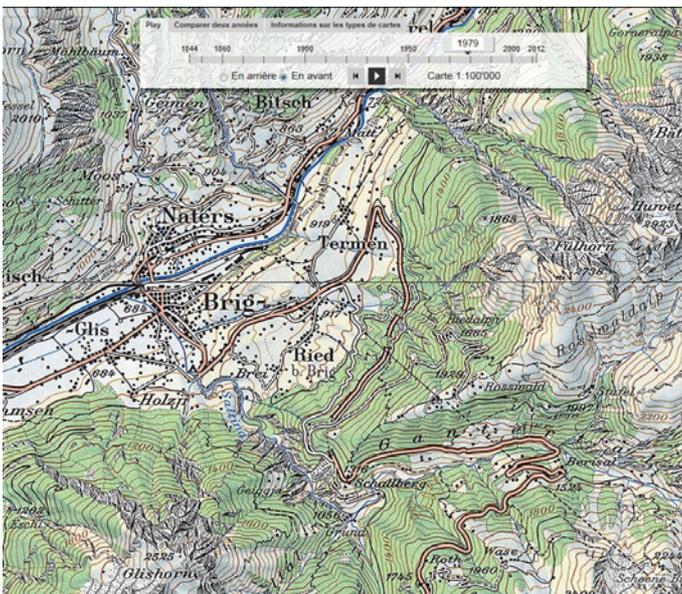
### COMMENTAIRES

Nous avons déjà vu dans le rapport 2012 comment l'utilisation du sol s'est transformée au cours du temps. La rapidité de ces transformations modifie de manière insidieuse nos paysages. Les aires boisées ainsi que les surfaces utilisées pour l'habitat et les infrastructures continuent leur progression. Il y a lieu toutefois de différencier cette évolution entre les zones de plaine à forte progression d'urbanisme et les zones de montagne à vocation plus agricole. Pour l'ensemble du Canton, les pertes en surfaces agricoles entre 1979 et 2009 ont été de -10.7%.

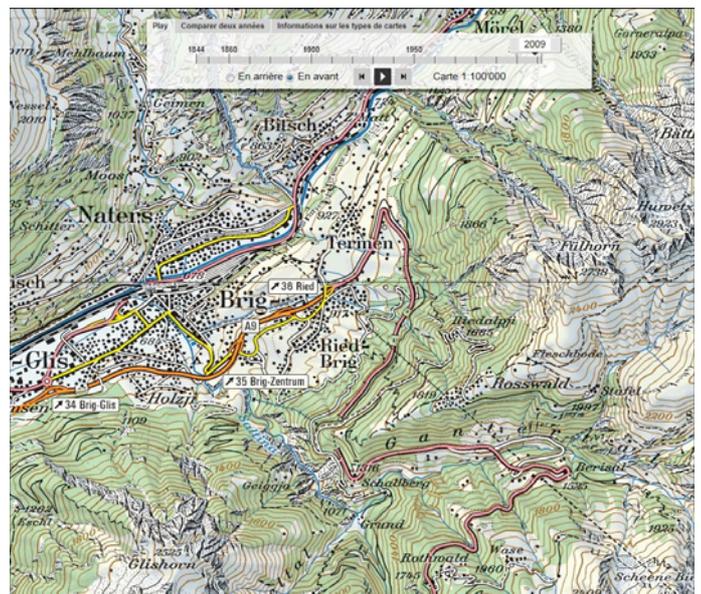
Pour la zone de montagne et à titre d'exemple, la commune du Val d'Illiez avec une agriculture très présente a eu une perte de surface agricole en 30 ans (1979-2009) inférieure à celle du Canton avec -6.5%. Dans les communes où la pression sur l'utilisation du sol par l'habitat et l'infrastructure est plus forte comme dans les communes de Brig-Glis et Martigny, la perte de surfaces agricoles sur cette période est largement supérieure à la moyenne cantonale avec respectivement des pertes de -20.2% et de -17.2%.

Evolution du territoire dans la zone de Brig-Glis

1979



2009



Source : SWISSTOPO

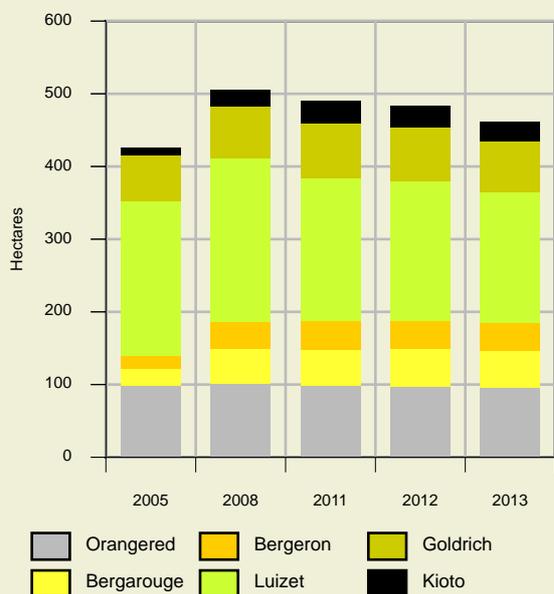


## 3.6 Evolution des surfaces arboricoles, maraîchères et de petits fruits en Valais

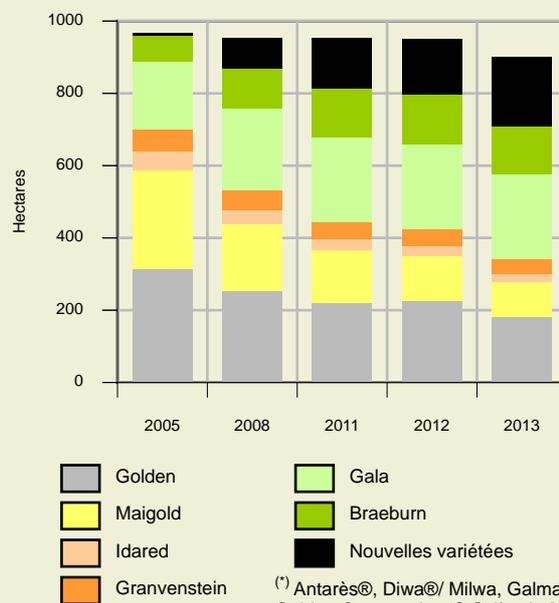
**" 34% des surfaces arboricoles sont en Valais "**

	SUISSE		VALAIS		% VS/CH
	Surfaces 2013 (ha)	Evolution des surfaces 2000 à 2013 (%)	Surfaces 2013 (ha)	Evolution des surfaces 2000 à 2013 (%)	Surfaces
Pommes	3'992	-17.0	1'111	-11.0	27.8
Poires	768	-19.6	354	-31.8	46.1
Abricots	701	35.3	671	31.5	95.8
Prunes et pruneaux	333	46.4	32	98.9	9.6
Cerises	547	29.1	16	82.8	2.9
Autres	63	16.5	2	-64.1	3.7
<b>Total espèces</b>	<b>6'406</b>	<b>-8.3</b>	<b>2'187</b>	<b>-5.3</b>	<b>34.1</b>

Evolution de l'assortiment variétal d'abricots en Valais de 2005 à 2013



Evolution de l'assortiment variétal du verger de pommiers Valais de 2005 à 2013



(\*) Antarès®, Diwa®/ Milwa, Galmac, Golden Orange, Jazz® Scifresh, Mai-rac®-La Flamboyante et Pink Lady®

Source : SCA

## COMMENTAIRES

En Suisse, ce ne sont pas moins de 582 ha de verger qui ont disparu durant les treize dernières années. La diminution des surfaces de fruits à pépins se monte à plus de 1000 ha. Cette diminution est partiellement compensée au niveau national par une augmentation des surfaces de fruits à noyaux (+412 ha).

Avec 34.1% des surfaces de cultures fruitières suisses, le Valais assure un approvisionnement substantiel du pays en fruits.

Le verger valaisan a subi de profondes modifications dans l'assortiment des cultures sur la période 2000 à 2013. Approximativement 300 ha de fruits à pépins (pommiers et poiriers) ont disparu au profit des fruits à noyau (+185 ha).

Les variétés principales d'abricots semblent se stabiliser, excepté le Luizet qui diminue progressivement et atteint une surface de 180 ha. Les variétés Orangered, Goldrich, Bergarouge et Bergeron sont cultivées sur respectivement 96, 72, 52 et 39 ha. L'augmentation sensible des surfaces peut être attribuée à la plantation de nouvelles variétés telles que Flopria, Bergeval ou Tardif de Valence.

En ce qui concerne les pommiers, on assiste à une diminution marquée des surfaces plantées en Maigold et Idared alors que les variétés Antarès®, Diwa/Milwa, Galmac, Golden Orange, Jazz®, Scifresh, Mairac®-La Flamboyante et Pink Lady® progressent fortement. Les variétés Gala et Braeburn semblent se stabiliser respectivement vers 235 et 135 ha.



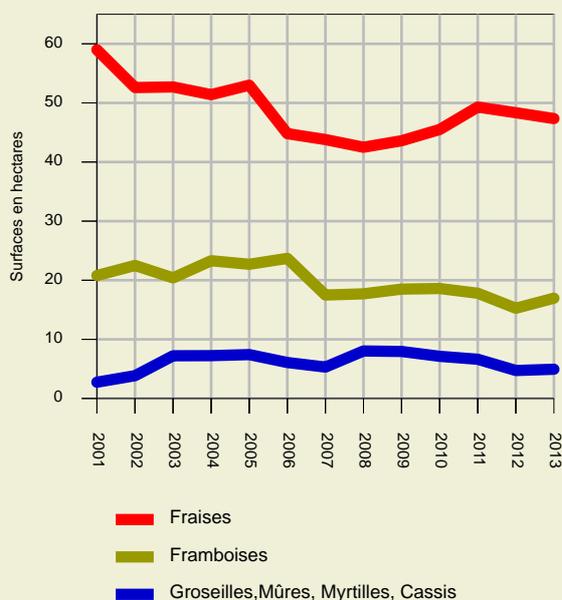
## " De moins en moins de surfaces maraîchères en Valais "

Evolution des surfaces maraîchères selon les principales cultures

Espèces	Moyenne 2000-2010	2011	2012	2013	% 2012-2013
Asperges blanches	15.56	28.84	33.19	34.05	2.6%
Asperges vertes	8.46	14.95	21.70	22.37	3.1%
Brocolis	11.71	14.36	11.88	8.36	-29.6%
Carottes précoces	42.23	33.74	33.44	30.16	-9.8%
Carottes de garde	76.84	50.25	32.10	41.72	30.0%
Céleris de garde	7.99	1.48	1.09	1.11	1.8%
Choux (blancs, frisés et rouges)	4.15	2.96	2.71	2.19	-19.2%
Choux-fleurs	72.16	41.84	40.85	33.65	-17.6%
Courges	0.65	1.68	1.60	1.7	6.3%
Courgettes	9.95	12.07	12.79	9.68	-24.3%
Fenouil	2.17	1.53	0.95	0.61	-35.8%
Oignons	41.24	21.72	10.80	10.85	0.5%
Poivrons	3.82	1.71	2.83	3.09	9.2%
Salades pommées	16.36	3.85	5.41	4.98	-7.9%
Tomates	38.26	23.22	19.49	18.51	-5.0%
Autres légumes	10.05	14.22	11.52	14.79	28.4%
<b>Total SANS pdt</b>	<b>361.62</b>	<b>268.42</b>	<b>242.35</b>	<b>237.82</b>	<b>-1.9%</b>

(a) Dès 2010, les surfaces de pommes de terre ne sont plus prises en compte

Evolution des surfaces de petits fruits en Valais. 2001 - 2013



Evolution des surfaces de cultures maraîchères en Valais (sans les pommes de terre)



Source : IFELV

## " Un soutien nécessaire pour le secteur maraîcher "

### COMMENTAIRES

Les surfaces de cultures maraîchères se réduisent continuellement depuis plus de 10 ans en raison principalement de l'éloignement des marchés. En 2013, les surfaces légumières se montent à un peu moins de 240 ha, en diminution de ~1/3 par rapport à la moyenne décennale 2000-2010. Un recul plus ou moins marqué est observé pour toutes les cultures traditionnelles telles que les choux fleurs, les oignons et les carottes. A l'inverse, la culture d'asperges poursuit sa progression pour atteindre une surface de 56.42 ha en 2013. Les courgettes font également partie des rares cultures à se maintenir sur la décennie. Les poivrons présentent en outre un développement intéressant.

En 2013, avec 68.4% des surfaces cultivées en petits fruits en Valais, la fraise reste la culture prédominante qui est suivie par les framboises avec 24.5% et les autres petits fruits (groseilles, mûres, myrtilles et cassis) avec 7.1%. Les surfaces de petits fruits 2013 sont

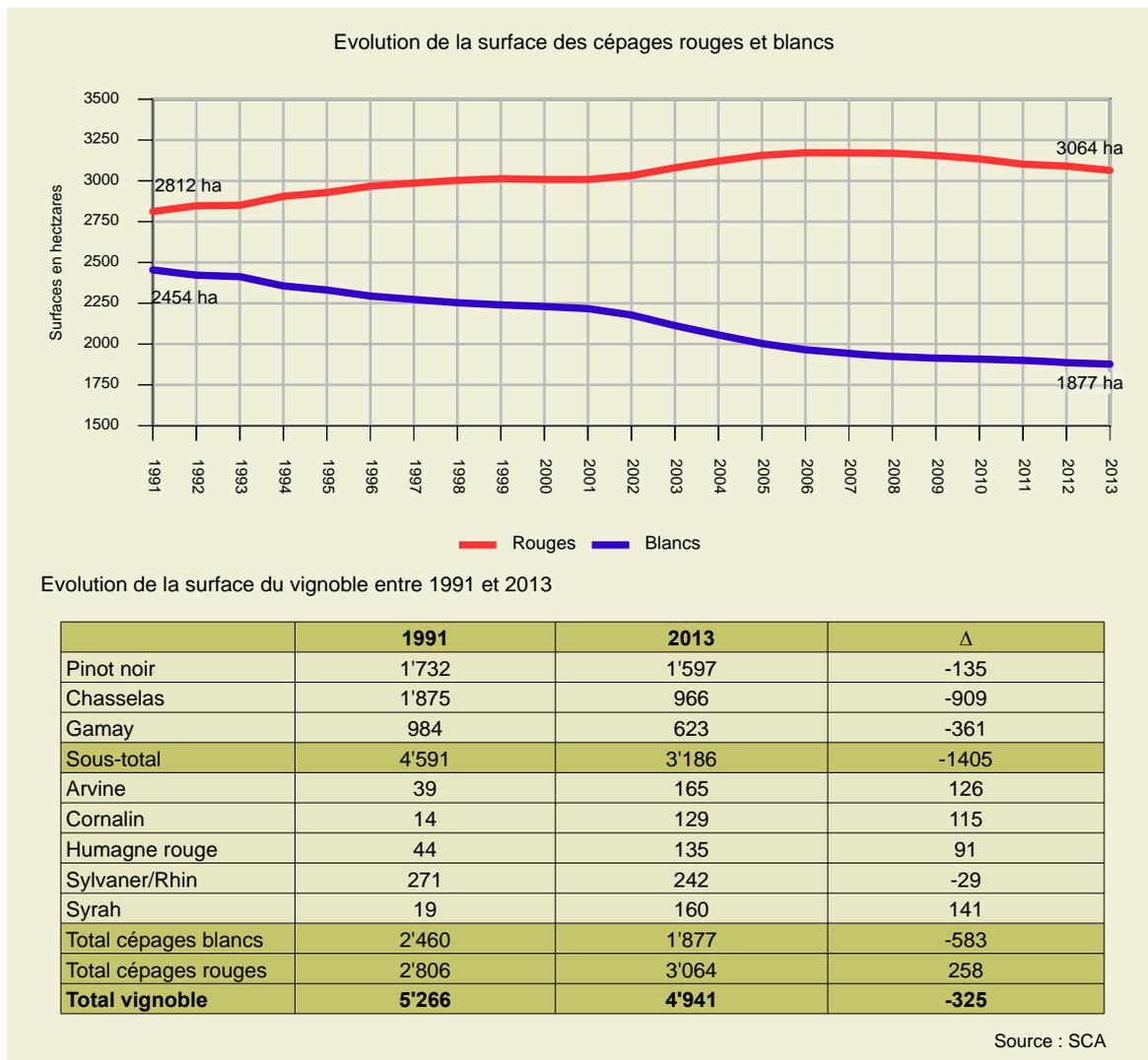
inférieures de 1 ha par rapport à 2012. Une réduction de presque 4 ha est observée pour les fraises de plaine alors que les fraises de montagne et les framboises ont trouvé en 2013 un regain d'intérêt (+2.9 ha et +1.7 ha respectivement).

Face à cette situation, l'office d'arboriculture et de cultures maraîchères a mis en place en 2013 une politique maraîchère pour les années futures, après avoir consulté la profession. L'objectif est de maintenir une production locale et diversifiée de légumes en favorisant la spécificité de la culture maraîchère valaisanne. Cela passe par des aides aux structures pour les abris existants et par des soutiens à l'équipement pour la récolte et le conditionnement (asperges). En 2013, des subventions pour un montant de Fr. 39'446 ont été versés à 7 maraîchers, pour un investissement total de Fr.- 132'833.



## 3.7 Structure du vignoble valaisan et production

" 62% de cépages rouges "

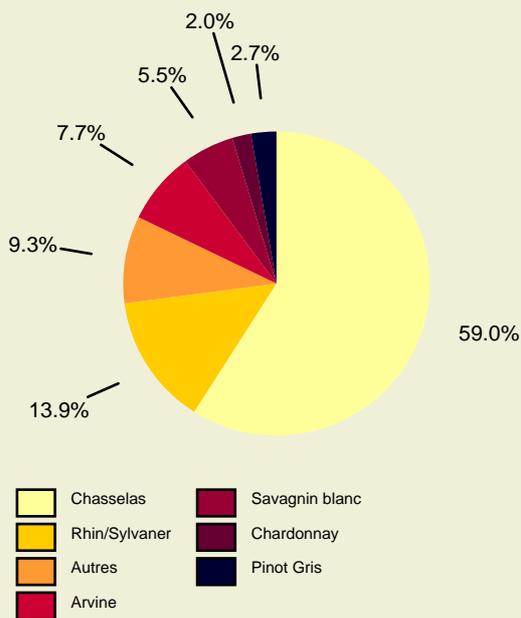


### COMMENTAIRES

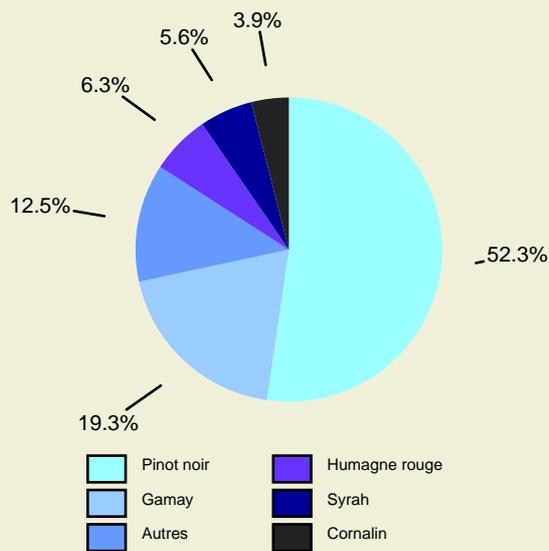
En 2013, la surface du vignoble valaisan est de 4'941 ha, en baisse de 35 ha soit 0.7%. Après 2011 (- 41 ha), c'est la deuxième plus importante perte depuis l'introduction du registre des vignes. Les trois principaux cépages (pinot noir, chasselas et gamay)

représentent 3'186 ha soit 64.5% de la surface du vignoble. En 1991, cette proportion était de 87.2%. Ces trois cépages ont perdu en 22 ans 1'405 ha.

Parts en 2013 dans la vendange : Blancs



Parts en 2013 dans la vendange : Rouges



Source : SCA

## COMMENTAIRES

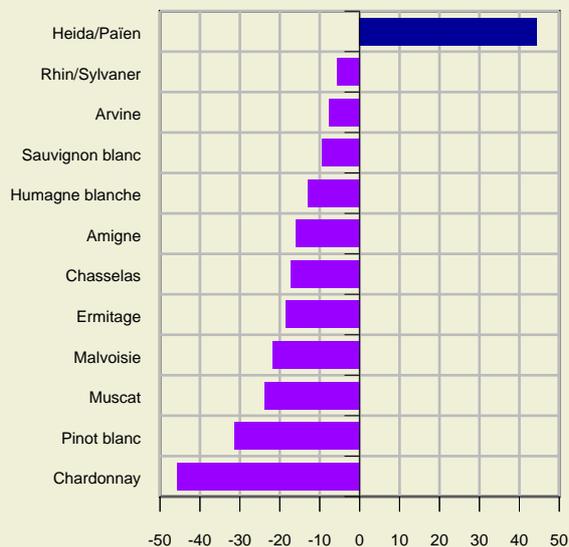
32.6 millions de litres ont été encavés en 2013. C'est la plus petite récolte depuis la fin des années 50. Nous enregistrons une diminution de la vendange de 13% par rapport à 2012, respectivement de 19% par rapport à la moyenne décennale. Pour les trois principaux cépages, la baisse des quantités encavées par rapport à la moyenne décennale est de respectivement, 17% pour le chasselas,

25.7% pour le pinot noir et 35.7% pour le gamay. Dans les cépages blancs, le chasselas est de loin majoritaire avec 59% de la récolte encavée. Il est suivi par le sylvaner avec 13.9%. Dans les rouges, le pinot noir représente 52.3%. Il est suivi par le gamay avec 19.3%.

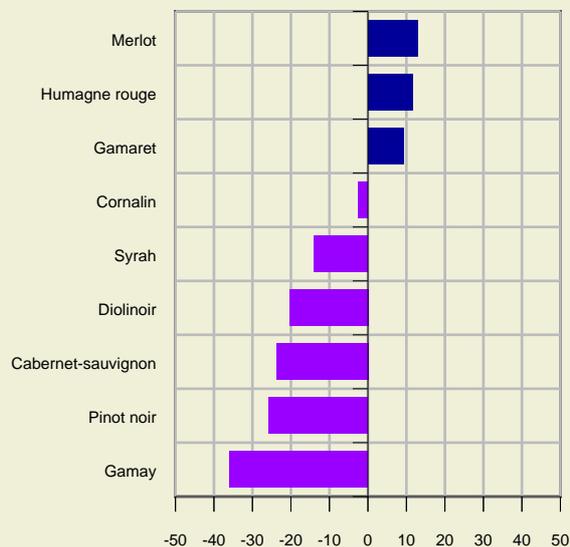


## " La plus petite récolte depuis 50 ans "

Ecarts en % de la vendange 2013 par rapport à la moyenne décennale. Cépages blancs



Ecarts en % de la vendange 2013 par rapport à la moyenne décennale. Cépages rouges



Source : SCA

### COMMENTAIRES

La production 2013 de tous les cépages blancs est en baisse par rapport à la moyenne décennale (sauf le Païen). Elle est plus ou moins forte selon les cépages. L'arvine (-7.7%) a été moins touchée que le chasselas (-17%), respectivement que le chardonnay (-45.7%). Dans les cépages rouges, le merlot

(+13%), l'humagne rouge (+11.6%) et le gamaret avec (+9.2%) ont connu une progression en 2013 par rapport à la moyenne décennale. A l'opposé, le pinot noir et le gamay ont très fortement régressé, avec respectivement -25.7% et -36% de production.



## 3.8 Reconversion du vignoble

**" Un important travail de réencépagement a été fait "**

	1991	2013	Δ	Surface	Age moyen	< 10 ans ha	< 10 ans %
Pinot noir	1'732	1'597	- 135	32.3%	29.5	152	9.5%
Chasselas	1'875	966	- 909	19.6%	34.5	63	6.5%
Gamay	984	623	- 361	12.6%	32.2	46	7.4%
<b>Total</b>	<b>4'591</b>	<b>3'186</b>	<b>- 1'405</b>	<b>64.5%</b>	<b>31.5</b>	<b>261</b>	<b>8.2%</b>
Arvine	39	165	+ 126	3.3%	15.3	56	32.7%
Cornalin	14	129	+ 115	2.6%	13.1	48	37.7%
Humagne rouge	44	135	+ 91	2.7%	17.2	43	32.0%
Sylvaner/Rhin	271	242	- 29	4.9%	26.2	69	28.4%
Syrah	19	160	+ 141	3.2%	15.4	31	18.8%
Chardonnay	46	28	+ 22	1.4%	22.0	8	11.6%
Pinot Gris	52	74	+ 22	1.5%	22.1	18	24.6%
Merlot	1	102	+ 101	2.1%	10.3	52	51.2%
Savagnin blanc	14	108	+ 94	2.2%	12.0	67	61.7%
« Améliorateurs »	6	256	+ 250	5.2%	11.3	120	46.6%
Différence	169	316	+ 147	6.4%	19.8	80	26.6%
<b>Total</b>	<b>675</b>	<b>1'755</b>	<b>+ 1'080</b>	<b>35.5%</b>	<b>17.1</b>	<b>592</b>	<b>33.6%</b>
<b>Total vignoble</b>	<b>5'266</b>	<b>4'941</b>	<b>- 325</b>	<b>100.0%</b>	<b>26.4</b>	<b>853</b>	<b>17.3%</b>

Source : SCA

## COMMENTAIRES

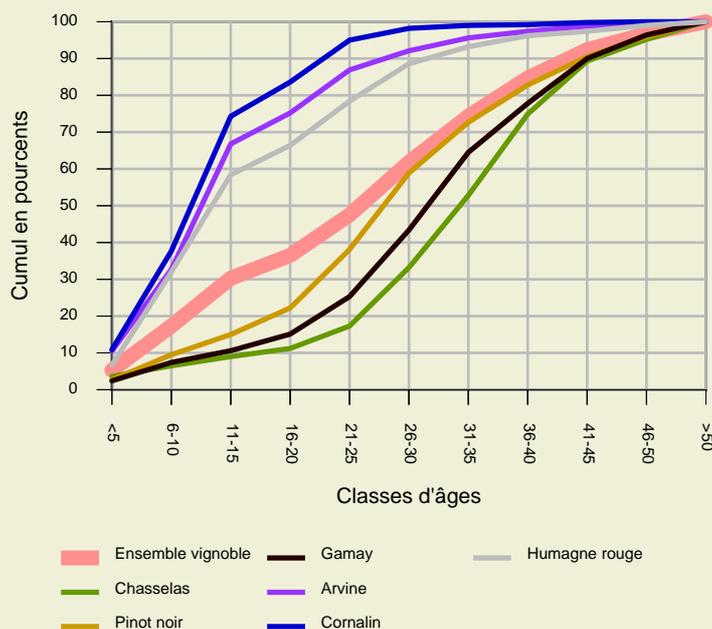
En 2013, l'âge moyen du vignoble est de 26.4 ans. 17.3% des 4'941 hectares du vignoble a moins de 10 ans. L'âge moyen des trois principaux cépages (pinot noir, chasselas et gamay) est de 31.5 ans. La part des surfaces de

moins de 10 ans pour ces trois cépages est de 8.2%. Le chasselas a un âge moyen de 34.5 ans, c'est le cépage qui a l'âge moyen le plus élevé du vignoble valaisan.

Evolution de l'âge moyen des différents cépages plantés en Valais.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Chasselas	30.2	30.5	31.1	31.4	33.3	33.7	34.2	34.5
Sylvaner	24.9	24.1	24.1	24.1	25.3	25.7	25.9	26.2
Arvine	11.2	11.8	12.5	13.3	14	14.6	14.8	15.3
Pinot Noir	25.2	25.5	26.2	26.6	27.9	28.5	29.1	29.5
Gamay	27.7	27.9	28.5	29	30.7	31.1	31.7	32.2
Cornalin	9.6	8.8	9.8	10.5	11	11.6	11.9	13.1
<b>Vignoble</b>	<b>23.6</b>	<b>23.5</b>	<b>23.9</b>	<b>24.2</b>	<b>25.4</b>	<b>25.8</b>	<b>26.2</b>	<b>26.4</b>

Distribution des surfaces par classes d'âge et par cépage en 2013



Source : SCA

## COMMENTAIRES

La structure d'âge du chasselas montre un déséquilibre important par rapport à la structure de l'ensemble du vignoble. Les classes d'âges les plus jeunes sont sous représentées avec seulement 6.5% du chasselas qui a moins de 10 ans et environ 11% qui a moins de 20 ans. Le gamay possède à peu près la même structure que le chasselas, bien que le pourcentage de surfaces ayant moins de 20 ans est légèrement supérieur à celui du chasselas (15.1% des surfaces de gamay ont moins de 20 ans). La structure d'âge du pinot

noir se rapproche un peu plus encore de celle du vignoble, surtout dans les classes d'âges les plus âgées.

A l'inverse, l'arvine, le cornalin et l'humagne rouge présentent une structure d'âge à l'opposé de celle des trois principaux cépages. Un fort déséquilibre en faveur des classes d'âge les plus jeunes est constaté. 66.4% des surfaces d'humagne rouge, 75.2% des surfaces d'arvines et 83.6% de celles de cornalin ont moins de 20 ans.

## 3.9 Surveillance du territoire pour les maladies de quarantaine

Résumé des foyers de Feu Bactérien éliminés en Valais en 2013

Par commune	Nombre d'arbres éliminés	Nombre d'exploitants ou propriétaires	Indemnisation exploitants (CHF)	Frais effectifs d'élimination et contrôle (CHF)	Supplément transport, incinération, etc	Dépenses totales (CHF)
Ardon	1	1	0	0	0	0
Conthey	10	7	0	400	0	400
Lens	1	1	0	0	0	0
Fully	6'203	3	135	0	0	135
Grône	55	19	2'268	4'753	0	7'021
Montana	8	2	320	0	0	320
Nendaz	39	1	0	0	3'791	3'791
Sierre - Granges	5'499	56	155'548	53'078	0	208'626
Chalais	9	2	200	0	0	200
Savièse	90	51	0	4'180	0	4'180
Sion - Salins - Bramois	594	18	7'507	9'864	1'828	19'199
St. Léonard	476	21	27'839	10'324	1'271	39'434
Venthône	10	5	0	570	0	570
Vétroz	1	1	0	0	0	0
Veyras	49	18	0	1'410	0	1'410
Canton	0	1	0	0	1'694	1'694
Total général	13'045	207	193'817	84'579	8'584	286'980

Source : SCA

### COMMENTAIRES

L'office d'arboriculture et cultures maraîchères est responsable de la surveillance et de la lutte contre les maladies et ravageurs très nuisibles aux cultures (= organismes de quarantaine). Les différentes activités entreprises dans ce cadre sont résumées dans le tableau ci-après et visent à :

- Prévenir par différents moyens leur installation dans le canton (**mesures préventives**).
- Détecter rapidement leur apparition dans le canton (**réseau de surveillance**).
- Le cas échéant, éviter ou limiter leur diffusion s'ils sont présents sur le territoire cantonal (**mesures de lutte**).

En 2013, c'est le Feu Bactérien, une grave maladie des arbres fruitiers à pépins et de plusieurs es-

pèces ornementales et forestières, qui a été de brûlante actualité. Depuis son apparition en Suisse, cette maladie a déjà engendré des coûts dépassant 110 millions de francs, car en application de la législation fédérale, les plantes atteintes doivent être éliminées et incinérées.

Jusqu'en 2011, le Valais a été très peu touché, grâce à son climat sec et aux mesures préventives entreprises. Les premiers foyers importants apparaissent en 2012 dans le Valais central (Sion, Nendaz et Grimisuat), où près de 2000 poiriers doivent être détruits. L'assainissement de ces foyers et les traitements préventifs appliqués par les producteurs au printemps 2013, font que très peu d'arbres sont atteints cette année dans ce secteur.

Dès mi-juin 2013, des attaques apparaissent toutefois à plusieurs endroits en amont de Sion jusqu'à Sierre. Le contrôle et l'élimination des foyers deviennent ainsi la priorité majeure pour le responsa-

ble phytosanitaire. Le recours à des entreprises forestières spécialisées s'avère aussi indispensable pour éliminer et incinérer les arbres et arbustes atteints, vu l'ampleur et l'urgence de la tâche.

Le cas principal, survenu à Granges, nécessite l'élimination complète d'environ 3 ha de jeunes pommiers, ainsi que de nombreux cognassiers éparpillés dans les villages aux alentours. D'autres foyers apparaissent ensuite à St. Léonard sur des pommiers dans une dizaine de parcelles, ainsi qu'à Bramois, où une centaine de poiriers et autant de jeunes pommiers sont incinérés.

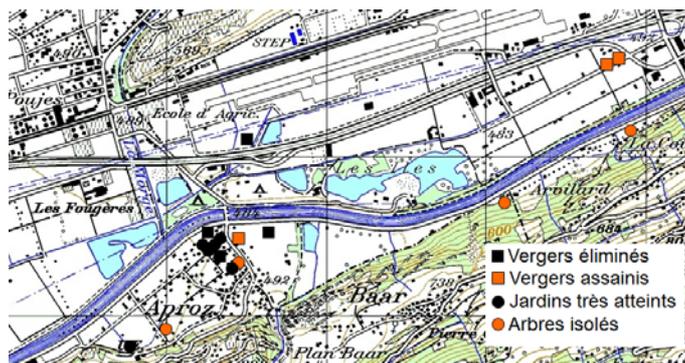
Par la suite, de nombreux cognassiers et cotonéasters atteints sont éliminés par la commune dans des jardins privés de Savièse. De nouvelles infections par les jeunes pousses apparaissent jusqu'en septembre, en particulier sur cognassiers et sur cotonéasters salicifolius et parfois sur aubépi-

nes. L'évolution et la portée des infections peuvent être consultées sur le site internet du SCA, sous forme d'une présentation réalisée pour la journée suisse d'arboriculture (Feu bactérien: <http://interne.vs.ch/Navig/navig.asp?MenuID=3920&Langue=fr>).

A fin 2013, les frais occasionnés par l'assainissement des foyers et les indemnités des producteurs touchés, atteignent Fr. 287'000.- (hors défraiement des contrôleurs phytosanitaires). Au total, plus de 13'000 arbres fruitiers et ornementaux sont abattus et détruits.



204 poiriers malades en 2012 dans 17 foyers pour la plupart à Aproz



Source : SCA

Aperçu des organismes de quarantaine en Valais et des mesures de prévention et de lutte entreprises depuis 2001

Secteur	Organisme	Plantes touchées	Apparition en Valais	Répartition	Principales mesures entreprises (P= Prévention, L=Lutte)	Dépenses pour lutte directe 2001-2012	Situation 2013	Coûts 2013
Arboriculture	Pou de San José	Fruitiers à pépins, rosacées ornementales	ancienne		P_Traitement en pépinière L_Traitement à l'huile minérale	"> 500'000 Fr.- par an jusqu'en 2001"	N'est plus un ravageur de quarantaine depuis 2002	
Arboriculture	Feu bactérien	Fruitiers à pépins, rosacées ornementales et forestières	2002 à Torgon et Vollèges	Foyers isolés jusqu'en 2011	P_Elimination des cotoneaster P_Interdiction de plantations (2011) P_Blocage d'abeilles (dès 2003) L_Elimination des parcelles ou des foyers	62'000 Fr.-	Nombreux foyers sur arbres fruitiers dans la plaine entre Sion et Sierre et sur plantes ornementales sur le coteau. Au total 13'045 arbres éliminés	287'000 Fr.-
Arboriculture	Sharka	Fruits à noyaux	Réapparue en 2004	Foyers sur prunier, rare sur abricotier	L_Elimination des parcelles et foyers	78'000 Fr.-	3 foyers sur abricotier et trois sur prunier, pour un total de 52 arbres à éliminer début 2014	
Arboriculture	Xanthomonas arboricola pv pruni (XAP)	Fruits à noyaux	2002	Localisé au coude du Rhône	P_Application supplémentaire de cuivre L_Elimination des parcelles ou arbres atteints	116'000 Fr.-	Foyers dans 3 parcelles à Martigny, Saxon, Saillon pour un total de 217 abricotiers éliminés	11'850 Fr.-
Arboriculture	Enroulement chlorotique de l'abricotier	Fruits à noyaux	dès 1960	Diffus dans le Valais central	P_Mesures prophylactiques L_Elimination des arbres malades	288'500 Fr.-	Valais déclaré zone contaminée dès 2013, 3000 abricotiers éliminés	74'700 Fr.-
Arboriculture	Monilinia fructicola	Fruits à noyaux	2009	Eparpillée entre Saxon et Vernayaz	P_Test mesures d'hygiène L_Directives pour élimination des fruits L_Traitement obligatoire si présent	2'000 Fr.-	"Faible pression Dès 2015 ne sera plus un organisme de quarantaine"	
Viticulture	Flavescence dorée	Vigne	non	"Présence du vecteur dès 2006 en aval de St. Maurice"	P_Piègagem de la cicadelle vecteur P_Passeport ZPA4 obligatoire L_Traitement localisé contre le vecteur L_Traitement à l'eau chaude des barbus L_Traitement des pépinières	8'000 Fr.-	Premières captures du vecteur dans le Valais central. Traitement des pépinières dès 2014	
Culture maraîchère	Nématodes à galles	Tomates, salades	2002	Foyers localisés dans quelques tunnels	P_Mesures d'hygiène L_Lavage machines L_traitement su sol	18'000 Fr.-	Pas d'échantillonnages	
Culture maraîchère	Flétrissement bactérien des tomates	Tomates, salades	?	Rare	L_Elimination des plants malades L_Pas de lutte obligatoire		r.a.s	
Culture maraîchère	Virus: TYLC	Tomates	?	Un cas en Valais	L_Destruction des plantes malades		r.a.s	
Grandes cultures	Diabrotica virgifera	Maïs	non	Absent	P_Piègagem saisonnier		Pas de pièges en 2013	
Grandes cultures	Nématode dorée	Pommes de terre	?	Diffuse	P_Echantillonnage par sondage L_Destruction de semences	" Frais de destruction assumés par la confédération"	Pas d'échantillonnages en 2013	
Grandes cultures	Ambrosie	Champs, jardins, décombres	2002	Peu de foyers	P_Eliminer dans graines pour oiseaux L_Arrachage des plantes		"Deux foyers détruits Pas d'allergies signalées"	
Forêt	Cynipide du châtaignier	Châtaignier	2010	Diffus	P_Zones de sécurité avec restrictions P_Annonce obligatoire des foyers		Extension dans le Valais central et le Haut Valais	SFP

## 4. POLITIQUE AGRICOLE VALAISANNE





## 4.1 Soutiens aux améliorations de structures

**" Le canton du Valais apporte en 2013 un soutien financier accru aux structures agricoles "**

Contributions à fonds perdus par secteur de producteur. CH et VS

Canton VS	Moyenne 2001-2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total 2001-2013
Production animale	4'301'366	3'690'225	4'327'694	3'587'724	3'683'798	5'451'920	5'704'173	6'085'564	58'339'294
Viticulture	520'004	687'452	761'101	845'524	1'003'855	1'271'980	760'004	1'300'116	9'750'054
Arboriculture <sup>(*)</sup>	236'756	336'972	477'036	363'586	429'445	548'928	394'052	416'754	4'387'305
Grandes cultures	176'345	286'201	235'766	293'806	217'902	354'108	236'770	240'509	2'923'131
<b>Total canton</b>	<b>5'234'470</b>	<b>5'000'849</b>	<b>5'801'596</b>	<b>5'090'641</b>	<b>5'335'000</b>	<b>7'626'935</b>	<b>7'094'999</b>	<b>8'042'943</b>	<b>75'399'784</b>
<b>Confédération</b>									
Confédération	Moyenne 2001-2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total 2001-2013
Production animale	5'719'194	3'403'001	2'494'955	3'095'617	2'381'479	3'525'169	4'959'102	3'258'522	57'433'010
Viticulture	946'654	1'024'289	1'039'977	1'125'744	1'116'455	1'040'159	1'116'393	1'074'958	13'217'899
Arboriculture	480'773	321'836	330'511	340'573	386'667	386'355	380'556	313'385	5'344'519
Grandes cultures	222'539	334'168	288'619	295'989	225'050	293'731	238'133	259'846	3'270'769
<b>Total OFAG<sup>(**)</sup></b>	<b>7'369'160</b>	<b>5'083'294</b>	<b>4'154'062</b>	<b>4'857'922</b>	<b>4'109'650</b>	<b>5'245'414</b>	<b>6'694'184</b>	<b>4'906'711</b>	<b>79'266'198</b>
<b>Total VS+CH</b>	<b>12'603'630</b>	<b>10'084'143</b>	<b>9'955'658</b>	<b>9'948'563</b>	<b>9'444'650</b>	<b>12'872'349</b>	<b>13'789'183</b>	<b>12'949'654</b>	<b>154'665'982</b>

(\*) Sans les contributions à la reconversion des cultures fruitières (voir page 35 et 36)

(\*\*) Y compris contribution de 13 millions de la confédération en 2001 suite aux intempéries.

Comparaison entre les contributions à fonds perdus de la part du Canton du Valais et de la Confédération

	Canton du Valais			Confédération		
	Moyenne (2001-2005)	2012	2013	Moyenne (2001-2005)	2012	2013
PDER (plan de développement de l'espace rural)		20'060	10'150	31'300		8'900
Plans d'exploitation des alpages	12'750		9'408	21'350		0
Constructions rurales	2'032'903	729'661	1'123'547	1'383'260	364'700	316'600
Alpages	727'682	572'310	833'740	884'668	341'865	509'900
Laiteries	24'544	507'000	246'300		285'000	112'000
* Locaux de mise en valeur des produits agricoles	59'667	199'800	227'200		99'000	0
Agritourisme		37'670	29'000		14'700	0
Améliorations intégrales (anciennement RP)	491'505	71'000	194'448	631'505	226'000	81'920
Améliorations (chemins et irrigation)	193'321	702'818	257'476	239'230	683'000	128'400
Routes agricoles	488'806	936'560	1'285'059	590'920	1'042'600	1'143'795
Expropriations	30'440		0			0
Téléphériques	56'826		0	66'069		0
Irrigations	550'405	644'710	647'512	610'613	678'080	261'860
Bisses	338'798	474'854	440'640	443'149	465'007	506'640
Eaux potables	117'415	231'500	92'762	115'870	320'202	82'106
Drainages	29'558	11'904	13'160	80'429		22'910
Murs en pierres sèches	19'675		512'000			450'000
Améliorations foncières de peu d'importance	28'578		0			
Autres (débroussaillage, LutteGel, RaccElec,...)	21'121	86'525	88'008	24'120	28'650	0
Intempéries	111'352	497'000	75'758	2'929'712	594'000	89'950
Projets PDR (Projet de Développement Régional)	176'500	1'113'160	1'203'701	236'000	1'100'000	701'234
Projets REP (Remise en Etat Périodique)	35'000	258'467	753'075	40'000	451'380	490'496
<b>Total CHF</b>	<b>5'317'526</b>	<b>7'094'999</b>	<b>8'042'943</b>	<b>8'035'977</b>	<b>6'694'184</b>	<b>4'906'711</b>

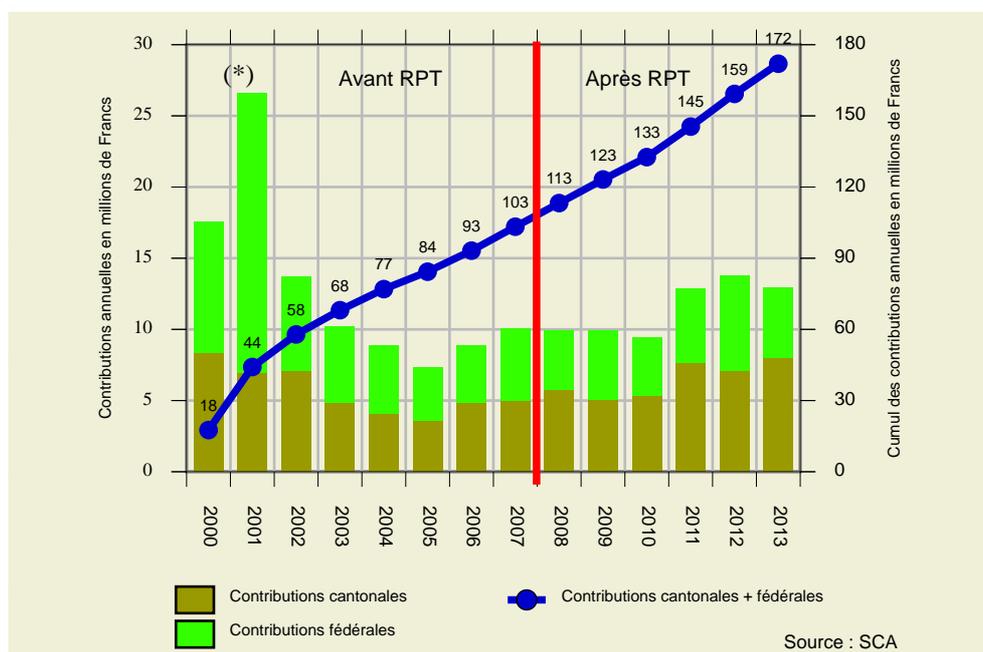
\* Exemples : Chambres frigorifiques, séchoirs plantes médicinales

Source : SCA

## COMMENTAIRES

Compte tenu des enjeux liés à la politique agricole 2014-2017, notre canton a anticipé les défis à venir en encourageant le financement d'infrastructures ou de projets collectifs. Les contributions sont ciblées en particulier dans les projets de développement régionaux (PDR) et aux améliorations des outils de production (dessertes, irrigations,...). Ciblées, aussi car elles permettent et permettront aux agriculteurs d'innover et pouvoir s'adapter à la nouvelle politique agricole. Nous encourageons la préservation de la qualité du paysage traditionnel avec sa biodiversité extraordinaire. Entre 2000 et 2013, le canton et la confédération ont injecté en tout dans l'économie agricole valaisanne pour près de 322 millions de francs. Ce montant se répartit à raison de 53.5% pour les contributions à fonds perdus et 46.5% pour les crédits agricoles (crédits sans intérêt). Les contributions à fonds perdus versées par le canton du Valais en 2013, se sont renforcées dans le secteur des constructions rurales avec une hausse de presque 54% des sommes versées, dans les routes agricoles avec une progression des

montants de 37.2%, dans les projets de remise en état périodique avec une hausse importante des sommes versées de plus de 191% et enfin dans les projets de Développements Régionaux avec une hausse moins importante de 8.1% avec un montant de 1'203'701 CHF en 2013. Au total, les sommes versées par le canton du Valais aux travers des contributions à fonds perdus s'élèvent à 8'042'943 CHF en 2013, soit une hausse de + 13.3% par rapport à 2012. En milieu alpestre les améliorations vont se poursuivre car garantes de la mise sur le marché de produits à haute valeur ajoutée et participant à la sauvegarde du paysage alpestre traditionnel et de sa biodiversité. Aussi dans ce secteur, les contributions à fonds perdus versées par le canton en 2013 ont augmenté d'environ 46% par rapport à 2012. En 2001, une contribution exceptionnelle de la confédération de 13 millions<sup>(\*)</sup> a été versée suite aux intempéries. Dès 2008, suite à l'introduction de la nouvelle répartition des tâches entre le canton et la confédération (RPT), les aides cantonales sont supérieures aux aides fédérales, alors qu'avant 2008 l'inverse était la règle.

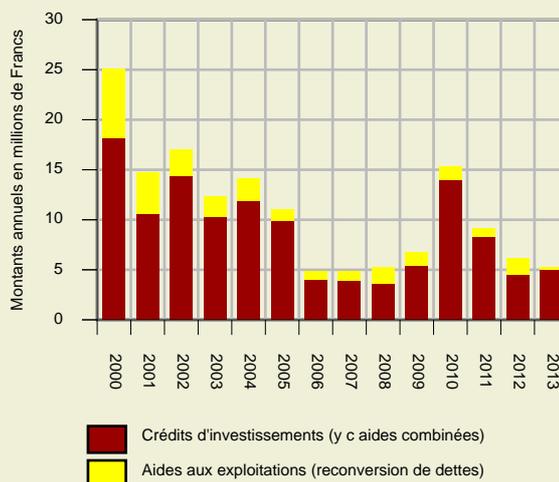


# " En 2013, 5.3 millions de crédits d'investissement sans intérêt mis à disposition de l'agriculture valaisanne "

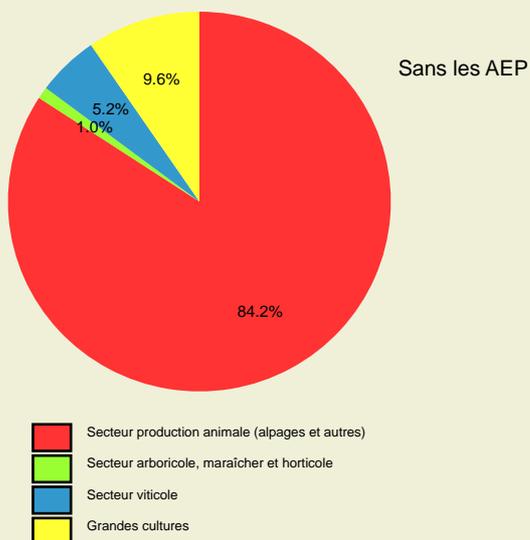
Crédits agricoles payés en 2013 par catégories de projet

Structures agricoles	2013
Crédits d'investissement seuls	2'883'345
CI, aides combinées génie rural	151'704
CI, aides combinées constructions rurales	2'012'100
Aides aux exploitations paysannes (AEP)	278'851
<b>Total</b>	<b>5'326'000</b>

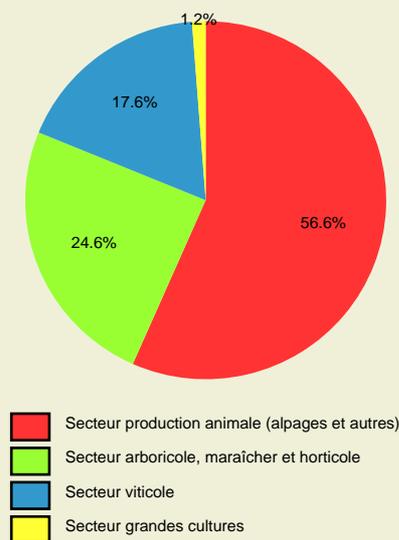
Crédits agricoles et aides aux exploitations



Répartition des crédits alloués en 2013 par secteur de production.



Répartition des crédits alloués (2002-2013) par secteur de production



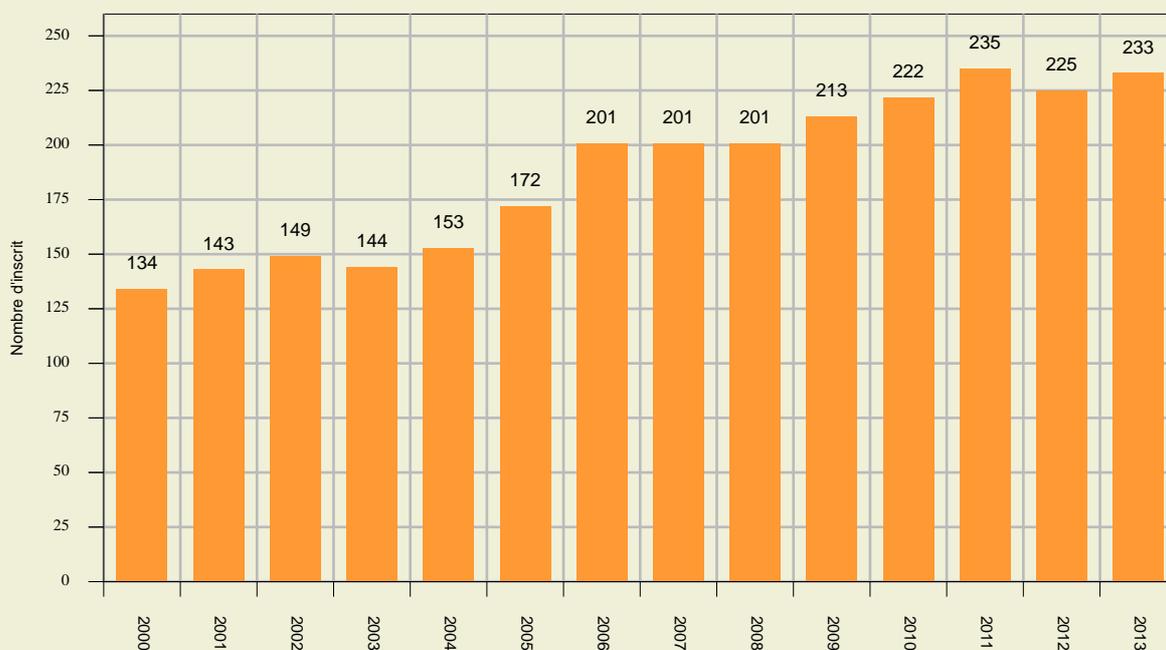
Source : SCA

## 4.2 Formation de base et continue

CFC délivrés par l'EAV durant la période 1999 à 2013 par secteur de production

	Agriculteur	Arboriculteur	Caviste	Marâcher/ Horticulteur	Viticulteur	Paysagiste	Total
1999	25	2	5	4	6		42
2000	27	2	6	1	7		43
2001	17	5	7	4	11		44
2002	25	1	6	3	11		46
2003	23	2	5	1	13		44
2004	24	3	5	2	7		41
2005	21	4	9	3	8		45
2006	21	6	5	6	11		49
2007	17	13	12	3	19		64
2008	28	10	12	6	17		73
2009	26	13	7	7	29		82
2010	25	11	12	7	26		81
2011	35	13	20	8	21		97
2012	23	3	9	7	11	18	71
2013	18	3	8	3	8	24	64
<b>Total</b>	<b>355</b>	<b>91</b>	<b>128</b>	<b>65</b>	<b>205</b>	<b>42</b>	<b>886</b>

Evolution du nombre d'apprentis sur les sites de Châteauneuf et de Viège



Source : SCA

## COMMENTAIRES

Le graphique ci-dessus montre le nombre d'apprentis en formation sur les sites de Châteauneuf et de Viège pour les années 2000 à 2013.

Les formations suivantes sont concernées :

- . Agriculteur/trice
- . Viticulteur/trice
- . Arboriculteur/trice
- . Maraîcher/ère
- . Caviste
- . Horticulteur/trice-Paysagiste

Un effectif au-dessus de 200 apprentis est un objectif qui correspond à une fréquentation idéale pour l'Etablissement.

Un potentiel d'augmentation existe sur les professions du champ professionnel AgriAli-Form qui ont subi un tassement depuis l'introduction des nouveaux règlements.

L'année 2013 correspond à la deuxième session de procédure de qualification sous la nouvelle base légale AgriAliForm et des payagistes.

Sur la période 1999 à 2013, l'Ecole d'agriculture du Valais a décerné 886 CFC. La particularité de l'année 2012 est l'apparition dans les statistiques des premiers CFC de paysagistes avec 18 diplômés pour cette première volée.

Pour les professions du champ professionnel agricole, la profession d'agriculteur représente toujours la plus grande partie des CFC distribués.



Tableaux des formations supérieures 2013-VS

	Brevet Agricole	Brevet Viticulture	Brevet Caviste
Homme	2	2	3
Femme	0	0	1

	Maîtrise agricole	Maîtrise Arboriculture	Ecole spécialisée Changins-Viti-Oeno
Homme	1	1	6
Femme	0	0	1

	HES Changins	HES Zollikoten	HES Sion
Homme	0	2	0
Femme	2	0	1

Répartition des CFC obtenus selon le sexe par catégories

	2013	
	Homme	Femme
Agriculture	66.5%	33.5%
Arboriculture	100.0%	0.0%
Caviste	70.0%	30.0%
Viticulture	100.0%	0.0%
Maraîcher	33.5%	66.5%

Bilan de la formation continue en 2013

Valais (Viège+Châteauneuf)	2013
Nombre de cours	89
Nombre de participants	1'053
Nombre de périodes d'enseignement	26'064
Taux de satisfaction	95.0%

Source : SCA

## COMMENTAIRES

La présence féminine varie selon les années. Elle se situe en moyenne entre 20% et 25% des effectifs totaux, mais peut fortement varier selon les années. Aucune différence marquée ne peut être signalée entre les filières de formation à l'exception des horticulteurs paysagistes avec un pourcentage élevé de femme.

Le nombre de diplômes de formation supérieure obtenus par les Valaisans restent faible. La formation modulaire permet à chaque personne en formation d'adapter son rythme en fonction de ses disponibilités. Cela signifie que nombreuses personnes sont aujourd'hui en train de suivre leur cursus et obtiennent régulièrement leur diplôme. Nous espérons que le nombre de formation supérieure obtenue par des apprentis valaisans augmentera ces prochaines années. La motivation des personnes qui quittent les établissements de Châteauneuf et de Viège pour continuer leur chemin professionnel est aujourd'hui bien présente.

Les chiffres de la formation continue sont positifs. Le potentiel d'augmentation est énorme dans ce secteur. La formation continue n'est pas encore un réflexe dans le milieu agricole.

Le Service cantonal de l'agriculture a mis en place une plateforme informatique afin de faciliter la communication et l'attractivité du secteur de formation continue : [www.vs.ch/sca-formcont](http://www.vs.ch/sca-formcont) Cette plateforme se veut simple et intuitive d'utilisation pour notre public, professionnel ou passionné par l'agriculture et ses secteurs.

En quelques clics de souris, les internautes peuvent voir toutes les propositions de formation, trier les séquences de formation, imprimer les descriptifs détaillés des cours de formation, s'inscrire à toutes les thématiques qui les intéressent et gérer son propre compte.

Lors de chaque inscription, la personne reçoit un e-mail de confirmation à la participation. Un petit plus, deux jours avant le cours, un SMS rappelle la formation à venir.



## 4.3 Reconversion et modernisation des cultures de fruits et légumes du Valais

Surfaces mises au bénéfice des subventions de reconversion des cultures de fruits et légumes en 2013.

Espèces	Variétés arrachées/surgreffées (surfaces en ha)		Variétés plantées/greffées et cultures soutenues financièrement (surfaces en ha)	
Pommiers	Maigold	63.8	Gala	35.0
	Golden Delicious	50.4	Pink Lady	25.1
	Gala	17.1	Jazz	25.7
	Braeburn	19.3	Diwa	13.8
	Gravenstein	9.0	Galmac	13.9
	Summered	8.4	Mairac	10.5
	Idared	8.4	Braeburn	13.0
	Autres	19.3	Golden Delicious	9.0
			Goldkiss	6.6
Poiriers	Louise-Bonne	13.9	Autres/ à définir	34.4
	Beurré Bosc	5.6	Williams	6.2
	Guyot	3.9	Sweet Sensation	0.9
	Conférence	2.7		
	Autres	1.9		
Abricotiers			Tardif de Valence	6.4
			Flopria	5.5
			Bergeval	5.9
			Chrisgold	2.8
			Vertige	2.5
			Harogem	2.6
			Autres/ à définir	22.4
Cerisiers			Summit	1.6
			Autres	2.4
Pruniers			Cacak's Schöne	1.9
			Valérie	0.1
			Fellenberg	0.6
			Autres	0.2
Fraises			Culture sur substrat	12.0
Framboises			Culture sur substrat	4.9
			Culture en pleine terre	10.6
Myrtilles			Culture sur substrat	0.8
Légumes			Culture sur substrat	2.8
			Asperges	21.3
<b>Total</b>		<b>223.7</b>		<b>301.4</b>

Source : SCA



## " Le verger valaisan poursuit sa mue qualitative "

### COMMENTAIRES

Afin de soutenir les arboriculteurs et maraîchers, le Grand Conseil a octroyé un crédit cadre de 10 millions de francs pour l'aide à la reconversion et à la modernisation des cultures de fruits et légumes pour la période 2010 à 2014. Ce crédit est également destiné à la mise en oeuvre de la lutte contre l'enroulement chlorotique de l'abricotier (maladie de quarantaine). Cette aide à fond perdu a été décidée en complément des mesures prescrites dans le cadre de la politique agricole fédérale. Les aides publiques viennent ainsi en appui aux investissements entrepris et majoritairement assumés par des producteurs orientés

vers des perspectives d'avenir. La mise en application de la directive spécifique a eu lieu le 5 octobre 2009. Durant la période 2010 à 2013, 512 dossiers (dont 101 dossiers en 2013) ont été traités par l'office d'arboriculture et cultures maraîchères. Ceci représente une surface totale de ~301 ha avec un engagement financier de 9'182'242.- CHF (dont 48 hectares en 2013 qui ont bénéficié de 1'335'924 CHF). Entre 2010 et 2013 365'682.- CHF ont été attribués pour le soutien à l'arrachage précoce d'abricotiers atteints d'enroulement chlorotique (dont 73'415 CHF en 2013).

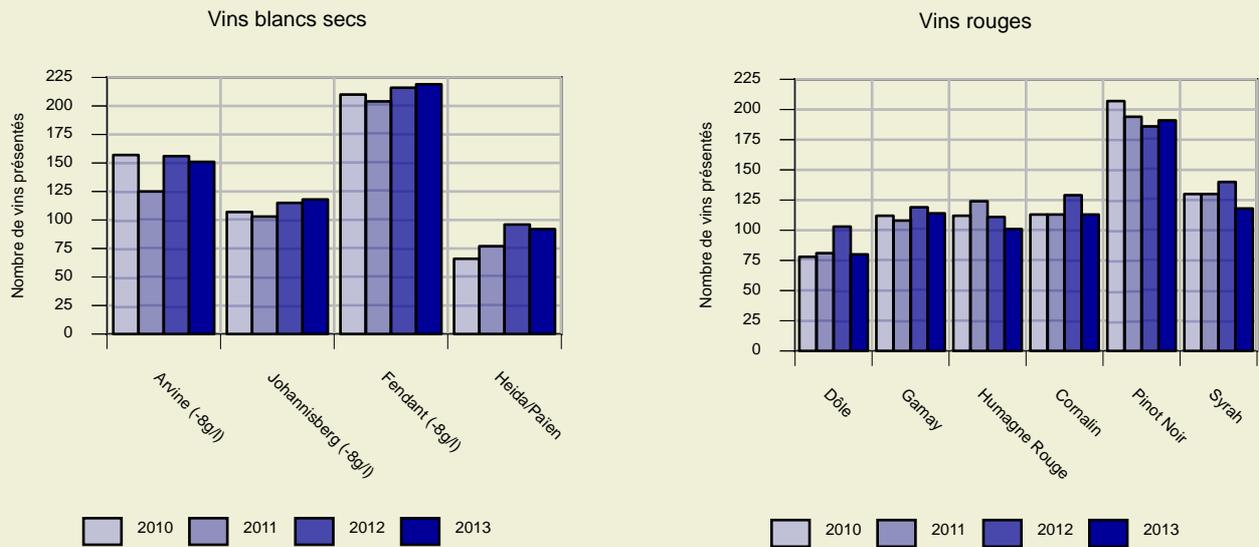


Variété Kioto ®

Source : SCA



## 4.4 Performance des vins valaisans



Médailles Or (% en fonction du nombre de vins présentés pour chaque article)	2010	2011	2012	2013
<b>BLANCS</b>				
Arvine (-8g/l)	14 (8.9%)	10 (8%)	14 (9%)	22 (14.6%)
Johannisberg (-8g/l)	8 (7.5%)	14 (13.6%)	13 (11.3%)	16 (13.6%)
Fendant (-8g/l)	23 (11.0%)	28 (13.7%)	12 (5.6%)	16 (7.3%)
Heida/Paien	4 (6.1%)	9 (11.6%)	11 (11.5%)	13 (14.1%)
<b>ROUGES</b>				
Dôle	6 (7.7%)	5 (6.1%)	6 (5.8%)	5 (6.3%)
Gamay	6 (5.4%)	10 (9.2%)	7 (5.9%)	5 (4.4%)
Humagne Rouge	8 (7.1%)	8 (6.4%)	12 (10.8%)	12 (11.9%)
Cornalin	17 (15.0%)	16 (14.1%)	16 (12.4%)	16 (14.2%)
Pinot Noir	11 (5.3%)	11 (5.6%)	7 (3.8%)	10 (5.2%)
Syrah	8 (6.2%)	19 (14.6%)	13 (9.3%)	17 (14.4%)
Dôle+Gamay+Pinot Noir	23 (5.8%)	26 (6.7%)	20 (4.9%)	20 (5.2%)

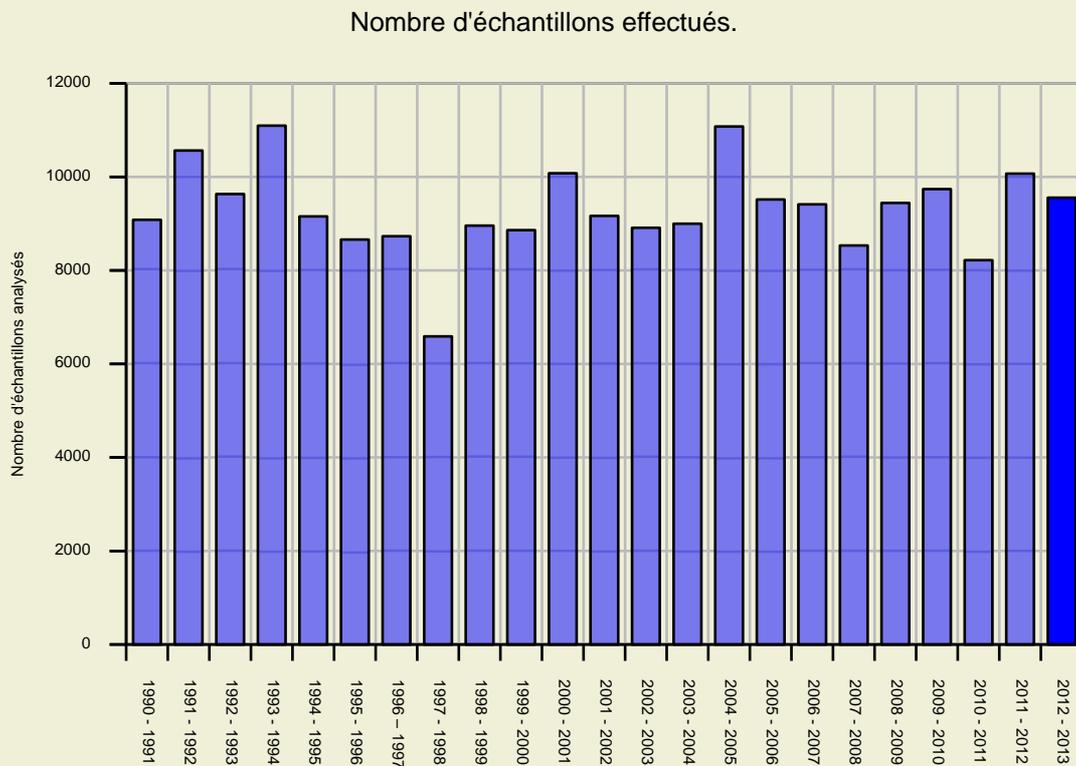
Source : SCA

### COMMENTAIRES

Le suivi de la performance des vins valaisans lors du concours du vin suisse, est un indicateur "proxi" de la qualité des produits présentés ensuite aux consommateurs. Une appellation dont le ratio (nombre de vins ayant reçu une médaille OR/nombre de vins présentés) est élevé, indique que le produit dans son ensemble présente une qualité élevée. Prenons

comme exemple le Fendant et la Petite Arvine. Le premier, fort de 219 articles présentés, ne récolte que 16 médailles d'Or, soit un pourcentage de 7.3% en 2013. La Petite Arvine avec 151 articles présentés, récolte 22 médailles d'Or, soit un pourcentage de 14.6%.

## " Nouveauté : Le laboratoire d'oenologie peut déterminer la stabilité protéique des vins "



Source : SCA

### COMMENTAIRES

Pour la période 2012-2013, 9'556 analyses furent effectuées, soit un nombre inférieur de 5.1% à la période 2011-2012, mais toutefois supérieur de 2.8% à la moyenne 1990-2012. Une nouvelle analyse a été proposée aux encaveurs pour déterminer la stabilité protéique des vins. Ce test simplifie la mise en évidence

des protéines instables et la détermination de la « juste quantité » de bentonite à ajouter au vin pour éliminer la totalité des protéines instables, sans risquer de casses protéiques ultérieurement, tout en limitant l'impact organoleptique d'un tel traitement.





## 4.5 Agritourisme

### " 23 projets agritouristiques subventionnés en 7 ans "

Répartition du financement, des projets agritouristiques sur la période 2007 - 2013

	Volumes des travaux réalisés en CHF	Contributions AF (communes-canton et confédération)	Pourcentage des contributions AF sur travaux réalisés	Coûts résiduels à charge des requérants	Crédits agricole versés sans intérêt	* Autres aides privées
Projets collectifs	6'452'067	4'153'265	64.37%	2'298'802	703'000	49'000
Projets individuels <sup>(*)</sup>	2'372'632	773'775	32.61%	1'598'857	650'500	180'000
<b>Total</b>	<b>8'824'699</b>	<b>4'927'040</b>	<b>55.83%</b>	<b>3'897'659</b>	<b>1'353'500</b>	<b>229'000</b>

<sup>(\*)</sup> Aides suisse au montagnards et fondation pour aide au logement

Source : SCA

Evolution du nombre de prestataires

	Vente directe et agritourisme	Restos : Saveurs du Valais	Total
2009	106	27	133
2010	131	33	164
2011	153	40	193
2012	274 <sup>(3)</sup>	44	318
<b>2013</b>	<b>330</b>	<b>46</b>	<b>376</b>

<sup>(3)</sup> y compris boulangeries

Source : www.valais-terroir.ch et CVA

## COMMENTAIRES

Sept projets agritouristiques individuels et seize collectifs ont été soutenus avec des aides financières publiques durant la période 2007 à 2013. Ces nouvelles infrastructures représentent sur la période près de 9 millions de CHF d'investissements dans l'agritourisme. L'essentiel des fonds investis se fait dans des projets collectifs et près du tiers à titre individuel. Ceci s'explique en partie par des aides financières plus importantes dans les projets collectifs sous forme de contributions à fonds perdus qui se monte à 5 millions de CHF sur la période. Malgré une situation plus difficile

dans l'agriculture, nous constatons tout de même que le volume des investissements pour des projets de diversification en agritourisme atteint le million de CHF durant cette année 2013. Sur la période 2007-2013, les exploitants ont financé près de 4 millions de CHF par des fonds propres, des crédits agricoles s'élevant à 1,5 million de CHF et le solde sous forme de prêts bancaires et des aides privées.

Le nombre de prestataires inscrits à [www.valais-terroir.ch](http://www.valais-terroir.ch) sur le site de la Chambre valaisanne d'agriculture est en constante

progression. Ce qui montre l'intérêt pour cette activité. Nous constatons un accent particulier pour le développement de la vente directe qui permet une meilleure valeur ajoutée sur les produits d'exploitation.

La récolte de données économiques sera confiée aux professionnels de l'Observatoire Valaisan du Tourisme (OVT). De cette ma-

nière, il sera possible d'utiliser les critères en lien avec la filière touristique valaisanne et d'avoir une meilleure approche sur l'évolution du secteur. Il sera aussi possible à Valais Wallis Promotion (VWP) de développer un concept publicitaire basé sur des données fiables en provenance directement de la clientèle.

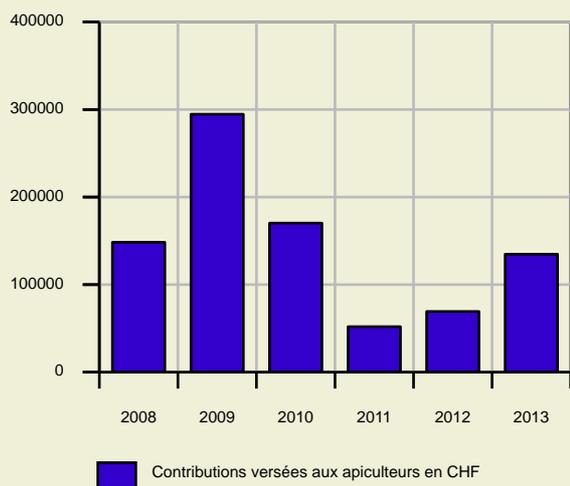




## 4.6 Apiculture

**" En 2013, un été favorable à l'apiculture "**

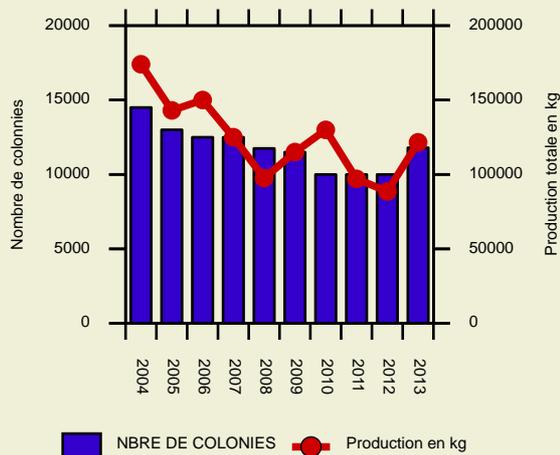
Evolution des contributions à l'apiculture



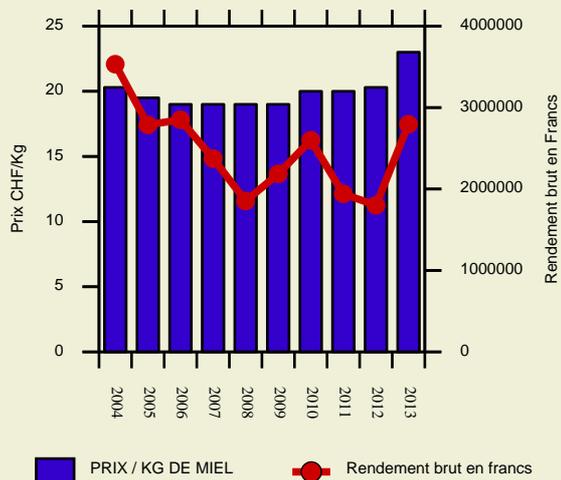
CHF	Aux apiculteurs	A la vulgarisation apicole	Total
2008	129000	19384	148384
2009	270000	24605	294605
2010	135000	35284	170284
2011	19500	32504	52004
2012	26750	42577	69327
2013*	92570	42217	134787
<b>2008/13</b>			
	672820	196571	869391
<b>Pourcents</b>	77.4%	22.6%	100.0%

\* Nouvelles contributions versées aux apiculteurs pour les nucléides et les reines (22'820 CHF)

Evolution du nombre de colonies et de la production totale de miel en Valais



Evolution des prix estimés au kg et du rendement brut



Source : SCA

## COMMENTAIRES

Conscient de l'importance cruciale de l'apiculture pour les activités agricoles (interdépendance biologique naturelle entre les insectes, la pollinisation et la production de graines), le canton soutient depuis 2008 les activités liées à la vulgarisation apicole via des contrats de prestations avec les fédérations d'apiculture du Valais Romand (FAVR) et du Haut-Valais (OBZV. IL verse également des contributions aux apiculteurs au bénéfice d'une formation adéquate, reconnus comme exploitants au sens de l'article 2 sur l'ordonnance sur la terminologie agricole.

Durant la période 2008 à 2013, le canton a versé des contributions pour environ 196'571 CHF au titre de la vulgarisation apicole et 672'820 CHF aux apiculteurs, soit une contribution totale au secteur apicole de 869'391 CHF sur 6 ans.

A partir de la fin de l'année 2010, un changement de réglementation lie les contributions versées aux apiculteurs à une exigence de formation continue. En plus de la formation continue, il est exigé de la part des nouveaux

apiculteurs de posséder au départ au moins 5 ruches et pour les anciens apiculteurs d'acquérir 5 nouvelles ruches pour continuer à bénéficier d'une contribution.

Après une diminution marquée du nombre de colonies entre 2004 et 2010, on constate depuis 2011 une stabilisation à 10'000 colonies puis en 2013 à un rebond du nombre de colonies qui passe 11'800 soit une hausse de 18% par rapport à 2012. La production de miel en 2013 a fortement augmenté de 37% par rapport à 2012 due à un été favorable et à la hausse du nombre de colonies (moins de pertes hivernales 2012/2013).

Le canton soutient financièrement depuis 2008 les apiculteurs avec un accent particulier depuis 2011 sur la formation continue via la fédération des apiculteurs. Depuis 2013, un soutien complémentaire à l'élevage des reines a été introduit (Directive sur la politique cantonale en matière de promotion de l'élevage-art. 26 bis).





## 4.7 Promotion cantonale des produits de l'agriculture valaisanne

**" 1.43 million de francs à la promotion des produits du terroir en 2013 "**

Subventions de fonctionnement allouées en 2013 (sans les redevances agricoles)

Promotion des produits du terroir	1'434'574	32.2%
Organisations professionnelles	422'344	9.5%
Paielements directs	800'770	18.0%
Production animale	967'672	21.7%
Arboriculture et Viticulture	780'971	17.5%
Formation professionnelle	44'014	1.0%
<b>Total</b>	<b>4'450'345</b>	<b>100.0%</b>

Détails des subventions allouées en 2013 pour la promotion des produits du terroir

Bénéficiaires	2012	2013
CVA	380'000	0
IVV	606'250	414'273
IFELV	330'000	250'000
IPR (interprofession raclette AOC)	300'000	260'000
Agritourisme	100'000	0
OIC	83'000	86'800
Fête nationale Herens	5'500	5'282
Film RTS (combat de reines)	56'000	40'826
Pain de seigle AOC	45'000	60'000
IGP viande séchée	21'000	40'000
Autres	337'359	277'392
<b>Total</b>	<b>2'264'109</b>	<b>1'434'573</b>

Source : SCA

Les subventions de fonctionnement allouées en 2013 sont en hausse de +12.8% par rapport à 2012 soit une hausse de plus de 500'000 CHF. Cette hausse a surtout bénéficié aux secteurs de la production animale (+26.3%) et végétale (+45%). En revanche, la baisse constatée dans la promotion des produits du terroir au niveau des subventions de fonctionnement provient des transferts de moyens financiers à "Valais/Wallis Promotion". La baisse des subventions allouées aux organisations professionnelles qui sont liées à la

promotion des produits du terroir uniquement par le SCA, est la conséquence d'un transfert de budget à "Valais/Wallis Promotion". En 2013, les subventions versées par ledit service se montent à 1'434'573 CHF.

Ces contributions cantonales ont pour but de faire connaître et de renforcer l'image qualitative des produits de l'agriculture valaisanne. Elles ont pour objectif d'entraîner l'agriculture valaisanne dans une dynamique de valeur ajoutée.

## 5. PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS DU TERROIR VALAISAN





## 5.1 Vente des vins valaisans en Grande Distribution en Suisse en 2013

**" 21.4% de parts de marchés volumes pour les  
vins blancs valaisans, 9% pour les vins rouges en 2013 "**

	Volumes			Valeurs		Prix moyens		
	Litres 2013	Variations 2012/2013	Tendances	Variations 2012/2013	Tendances	CHF/L 2013	Variations 2012/2013 <sup>(*)</sup>	Tendances
Ensemble du marché toutes couleurs et origines	101'960'000	- 0.7%	▼	+ 2.0%	▲	9.42	+ 2.7%	▲
Vins du Valais toutes couleurs catégories	13'680'000	0.0%	▶	+ 1.0%	▲	11.19	+ 1.0%	▲
Vins blancs du Valais toutes catégories	6'370'000	- 0.2%	▼	+ 1.1%	▲	11.06	+ 1.3%	▲
Fendant	2'940'000	- 2.3%	▼	- 2.1%	▼	9.00	+ 0.2%	▲
Vins blancs du Valais (Sans Fendant, Johannisberg et Dôle blanche)	1'360'000	+ 5.4%	▲	- 1.6%	▼	16.14	- 7.0%	▼
Vins rouges du Valais toutes catégories	5'590'000	+ 0.2%	▲	+ 1.7%	▲	11.91	+ 1.5%	▲
Dôle	2'910'000	- 4.9%	▼	- 2.7%	▼	10.69	+ 2.2%	▲
Pinot Noir	1'170'000	+ 15.3%	▲	+ 7.6%	▲	11.70	- 7.7%	▼
Vins rosés du Valais toutes catégories	1'720'000	+ 0.0%	▲	- 1.9%	▼	9.36	- 1.9%	▼

<sup>(\*)</sup>Prix corrigés de l'inflation. IPC. OFS 2014

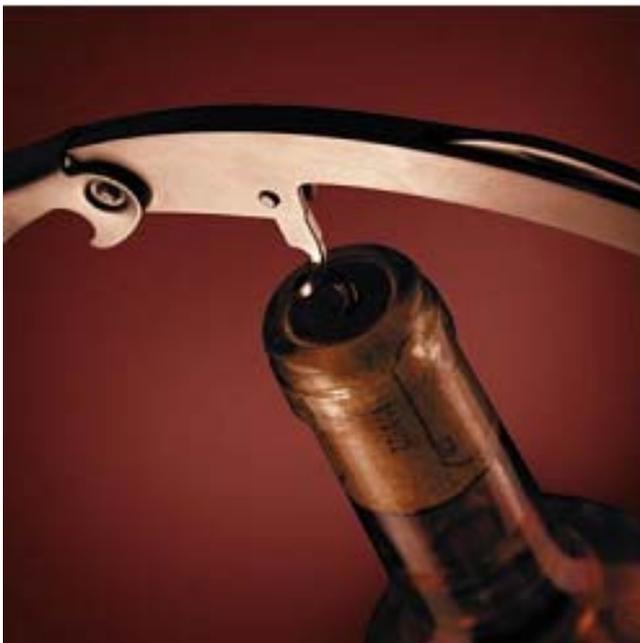
Source : SCA

## COMMENTAIRES

L'année 2013 marque un recul de 0.7% des volumes de ventes de vins en Grande Distribution par rapport à 2012. 102 millions de litres de vins ont été écoulés sur le marché de la Grande Distribution en Suisse, toutes origines, catégories et couleurs confondues. Nous observons une remontée des prix de ventes de 2.7% entre les campagnes 2012 et 2013, à 9.42 CHF/l.

Les ventes cumulées de vins blancs du Valais (21.4% des ventes de vins blancs vendus en

GD) reculent de 0.2% par rapport à 2012, avec un volume écoulé d'un peu moins de 6.4 millions de litres. Les bonnes ventes réalisées au premier trimestre 2013 ont permis de compenser des résultats moins bons durant le reste de l'année. Les prix moyens progressent de 1.3% à 11.06 CHF/l en 2013. Les ventes de vins rouges du Valais (9.0% des ventes de vins rouges vendus en GD) continuent à s'améliorer par rapport à 2012, avec une hausse de 0.2% des volumes. Les prix ont progressé de 1.5% à 11.91 CHF/l.





## 5.2 Chiffre d'affaires de la filière vitivinicole valaisanne

**" La baisse du chiffre d'affaires se confirme en 2012 "**



### COMMENTAIRES

Le chiffre d'affaires de la filière est un indicateur qui permet de suivre l'évolution économique de la filière vitivinicole. Cet indicateur est calculé depuis 2003 sur la base des déclarations TVA des encaveurs. Par rapport à 2011, le chiffre d'affaires 2012 est en baisse de 4.5%, pour s'établir à CHF 390 millions.

De 2006 à 2009, le chiffre d'affaires a progressé de 8.4% pour atteindre 438 millions. Dès 2010, la tendance s'est inversée, avec trois baisses consécutives représentant un total de 11% jusqu'en 2012 (-48 millions de CHF).

## 5.3 Production et commercialisation des produits issus de l'arboriculture et des cultures maraîchères

### " Une production valaisanne de fruits en 2013 dans la moyenne décennale "

Production valaisanne de fruits et légumes en tonnes

Espèces/ variétés	Moyenne 2000 - 2010	2013	% 2013/ Moy. 2000-2010
Pommes	39'840	41'060	103.1%
Poires	13'130	11'210	85.4%
Abricots	5'480	7'900	144.2%
Fellenberg et autres	356	615	172.8%
Cerises - bigarreaux	60	90	150.0%
Fraises	821	900	109.6%
Framboises	189	160	84.7%
Baies d'arbustes	64	72	112.5%
Raisins de table	91	23	25.3%
<b>FRUITS</b>	<b>60'019</b>	<b>62'030</b>	<b>103.4%</b>
Asperges	96	400	416.7%
Carottes d'été	1'928	1'500	77.8%
Carottes de garde	4'195	2'700	64.4%
Céleris	325	25	7.7%
Choux-fleurs	1'368	680	49.7%
Choux	149	35	23.5%
Oignons	1'091	200	18.3%
Tomates	3'731	1'600	42.9%
Laitues pommées	603	240	39.8%
Autres légumes	1'930	1'880	97.4%
<b>LÉGUMES</b>	<b>15'417</b>	<b>9'260</b>	<b>60.1%</b>
<b>PRODUCTION TOTAL</b>	<b>75'435</b>	<b>71'290</b>	<b>94.5%</b>

Source : IFELV

### COMMENTAIRES

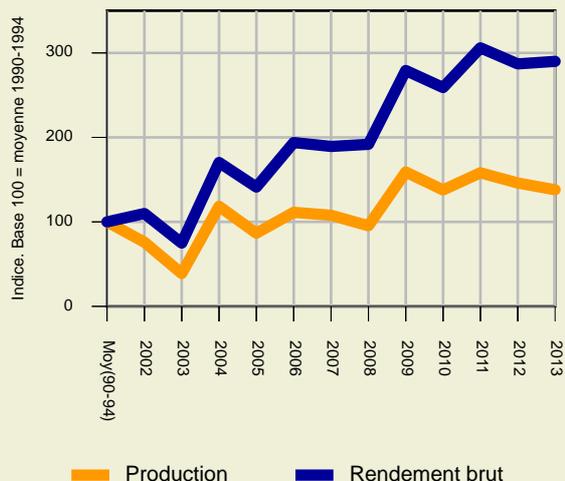
Les arboriculteurs et maraîchers valaisans ont produit 62'030 tonnes de fruits et 9'260 tonnes de légumes en 2013. La quantité de fruits produite est légèrement supérieure à la moyenne de la production décennale (2000-2010), malgré un violent épisode de grêle survenu le 8 juillet dans la région de Saxon.

En particulier, la récolte de pommes 2013 est supérieure de 1220 tonnes (+3%) à la moyenne 2000 à 2010. La production de

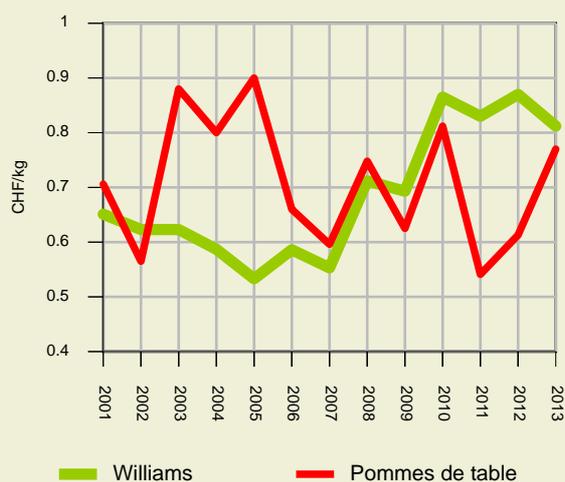
légumes en 2013 est supérieure à celle de 2012 de presque 9%, mais reste nettement en retrait de la moyenne décennale 2000-2010 (-40%) en raison de la diminution des surfaces allouées à la culture maraîchère. Font notamment exception les cultures d'asperges vertes et blanches avec une évolution positive de la production (4 fois plus d'asperges en 2013 par rapport à la moyenne décennale).

Abricots du Valais	Production (1000 tonnes)	Prix moyens producteur (Frs/Kg)	Rendement brut
<b>Moy. (90-94)</b>	<b>5.7</b>	<b>1.56</b>	<b>8.2</b>
2002	4.3	2.10	9.0
2003	2.2	2.80	6.2
2004	6.7	2.09	14.0
2005	4.9	2.37	11.6
2006	6.3	2.53	15.9
2007	6.1	2.55	15.6
2008	5.4	2.92	15.8
2009	9.0	2.55	23.0
2010	7.8	2.73	21.3
2011	9.0	2.81	25.2
2012	8.3	2.82	23.5
2013	7.9	3.02	23.8

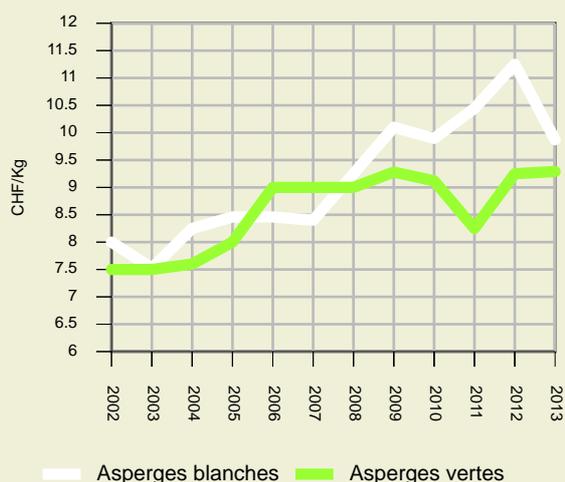
Production et rendement brut de l'abricot en indices



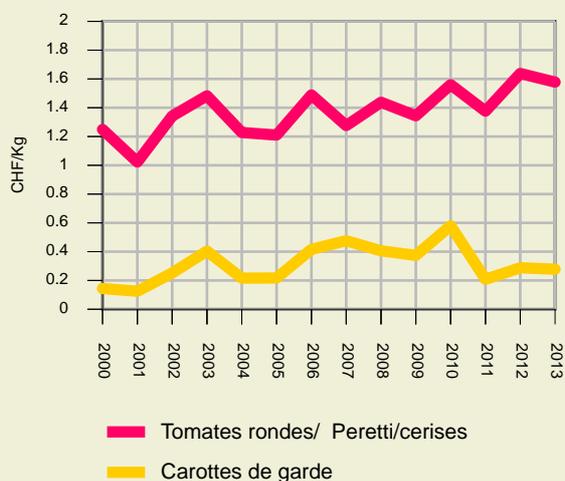
Evolution des prix indicatifs à la production



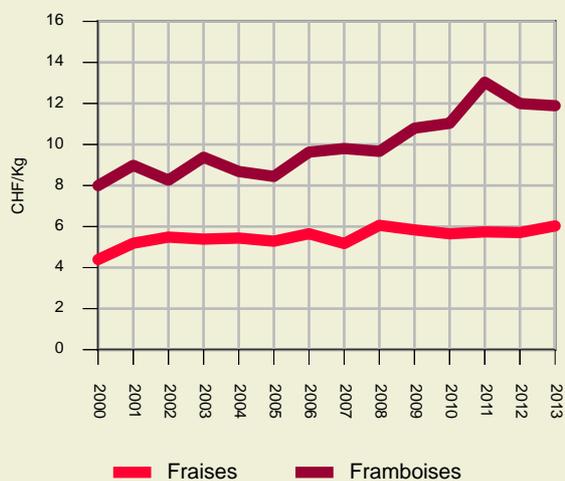
Evolution des prix indicatifs à la production



Evolution des prix indicatifs à la production



Evolution des prix indicatifs à la production



Source : IFELV et SCA

## COMMENTAIRES

Les prix indicatifs production sont tributaires du marché et dépendent largement de l'offre et de la demande. En 2013, des prix indicatifs production en progression ont notamment été observés pour les pommes de table, les abricots, les baies et le raisin de table.

Une amélioration notable du prix production indicatif des pommes de table couplée à une production généreuse sont à l'origine d'un rendement brut en augmentation de 38% par rapport à 2012 (31.64 mios CHF pour les pommes de table).

Le rendement brut de la culture d'abricot se maintient à un excellent niveau pour la troisième année consécutive (> 25 mios CHF). Ces deux cultures propulsent le rendement brut du secteur fruit et légumes à presque 90 millions de CHF, son plus haut niveau depuis 2000.

**" En 2013, un rendement brut du secteur fruits et légumes record "**





## 5.4 AOP-IGP : deux signes de qualité officiels pour des produits typiques du terroir valaisan

		zertifizierte Menge/ quantité certifiée	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
AOP	Raclette du Valais	Kg	0	0	0	0	0	815'000	1'043'000	1'085'000
		CA	0	0	0	0	0	8'150'000	10'430'000	10'850'000
IGP	Viande séchée du Valais (fraîche salée)	Kg	396'000	361'000	435'000	464'000	507'000	485'000	493'000	511'000
		CA	9'108'000	8'303'000	10'005'000	10'672'000	11'661'000	11'155'000	11'339'000	11'753'000
AOP	Eau-de-vie de poire du Valais (à 100%-Alcool)	Kg	98'824	93'000	93'547	78'372	92'814	82'681	101'400	101'400
		CA	9'192'930	8'651'163	8'702'047	7'290'419	8'633'860	7'691'256	9'432'558	9'432'558
AOP	Abicotine (à 100% Alcool)	Kg	28'756	0	592	11'807	0	25'218	23'300	23'300
		CA	2'674'977	0	55'070	1'098'326	0	2'345'860	2'167'442	2'167'442
AOP	Pain de seigle valaisan	Kg	480'000	738'000	753'000	789'000	756'000	714'000	764'000	750'000
		CA	2'064'000	3'173'400	3'237'900	3'392'700	3'250'800	3'070'200	3'285'200	3'225'000
AOP	Munder Safran	Kg	1	1	2	2	0	0	0	2
		CA	182	104	400	400	66	98	88	300
		<b>Total Kg</b>	<b>1'003'581</b>	<b>1'192'001</b>	<b>1'282'141</b>	<b>1'343'181</b>	<b>1'355'814</b>	<b>2'121'899</b>	<b>2'424'700</b>	<b>2'470'702</b>
		<b>Total CA en CHF</b>	<b>23'040'089</b>	<b>20'127'667</b>	<b>22'000'416</b>	<b>22'453'844</b>	<b>23'545'726</b>	<b>32'412'414</b>	<b>36'654'288</b>	<b>37'428'300</b>

Sources:  
- Quantité en Kg = OFAG  
- Chiffre d'affaires (CA) estimé en CHF = Association suisse AOP-IGP

### COMMENTAIRES

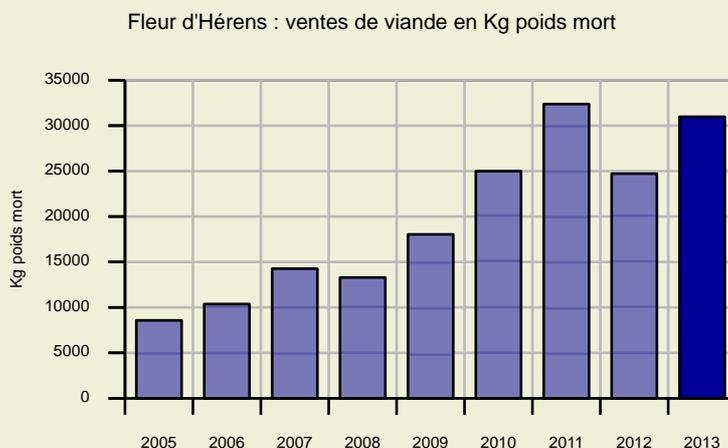
*"L'AOP et l'IGP sont deux signes de qualité officiels réservés aux produits typiques ancrés dans une région qui leur donne un caractère spécifique et une saveur inimitable. Ils garantissent l'authenticité des produits élaborés selon des savoir-faire traditionnels."*

La première des conditions pour un produit AOP (appellation d'origine protégée) est qu'il soit entièrement élaboré dans sa région d'origine, de la production à la dernière étape de fabrication du produit final. Pour l'IGP (Indication géographique protégée), au minimum une étape de l'élaboration du produit doit se dérouler dans sa région d'origine. Ainsi, ce sont les savoir-faire locaux de production respec-

tueuse des produits qui sont mis en avant et qui lui confère son identité unique.

On constate une croissance pour le Raclette du Valais AOP (+33% depuis 2010) tant pour des raisons de progression du nombre des producteurs certifiés que grâce à la progression des ventes. Pour la viande séchée du Valais IGP nous relevons une progression de +29% depuis 2005 grâce à une forte demande sur le marché des viandes séchées. Pour les 2 eaux-de-vie (Abicotine et Eau-de-vie de poire du Valais) malgré les aléas des récoltes entre 2006 et 2012 il est constaté une évolution quasi stable de la production. De même la production de pain de seigle AOP est stable.

## 5.5 Label Fleur d'Hérens



Source : SCA

### COMMENTAIRES

Le label « Fleur d'Hérens » a été créé en 2005, en tant que projet partiel du grand projet IMALP dans le Val d'Hérens. Il s'appelait alors « Viande d'Hérens du Val d'Hérens »

En 2009, ce label régional est devenu un label cantonal. La nouvelle appellation « Fleur d'Hérens » a permis de mieux se différencier de la viande de la race d'Hérens conventionnelle. Les objectifs de ce label sont les suivants : favoriser les échanges et la collaboration entre les producteurs, les transformateurs et les consommateurs ; lutter contre l'abandon des terres les plus difficiles à exploiter en zone de montagne et d'estivage ; maintenir la création de valeur ajoutée en Valais ; encourager l'élevage d'une race autochtone ; présenter sur le marché un produit de haute qualité. Pour qu'un agriculteur ou un boucher puisse obtenir ce label, son exploitation doit se situer

en Valais. L'agriculteur doit remplir les prestations écologiques requises et posséder du bétail Hérens pur race. Dans l'objectif de lutter contre l'emboisement et la fermeture du paysage, les animaux doivent pâturer durant minimum 80 jours sur un alpage ou en région de montagne (à partir de la zone de montagne 2). Les animaux « Fleur d'Hérens » ne doivent pas être détenus hors du canton du Valais. Pour garantir la qualité de la viande, les animaux doivent être taxés minimum T2, être âgés de moins de 60 mois et la carcasse doit rassir durant au moins 14 jours à 0-2°C.

L'association, qui regroupait 21 idéalistes en 2005, s'est élargie à 179 membres (2013) et commercialise 31 tonnes de viande.

Les animaux sont taxés de manière officielle selon les règles de Proviande (CH-TAX), ainsi l'éleveur reçoit un décompte d'abattage (poids

mort). Le prix de base est le prix hebdomadaire publié par Proviande, avec un supplément du boucher de 1.-/kg PM, ainsi qu'une contribution du canton de 250.- à 350.- par animal.

Les bêtes sont commercialisées en fonction de l'offre et de la demande. Il n'y a donc pas de garantie d'écoulement. Il y a cependant une traçabilité ininterrompue : de la naissance de l'animal jusqu'à l'abattoir via AGATE, à l'abattoir par le décompte d'abattage, et cela jusque dans l'assiette du consommateur ou du restaurateur. Le label « Fleur d'Hérens » a été certifié par Valais/Wallis.

En 2013, 116 animaux ont été commercialisés via ce label (18.4% de plus qu'en 2012). Concernant la charnure, 68.1% des animaux se trouvaient dans les catégories C et H.

En bref, « Fleur d'Hérens » est un label en plein essor, qui s'est donné pour objectif de rassembler la race d'Hérens, le Valais, le tourisme et l'entretien du territoire. Cela va en plein dans la direction donnée par la politique agricole fédérale et cantonale.



## 6 EVOLUTION DU RENDEMENT BRUT

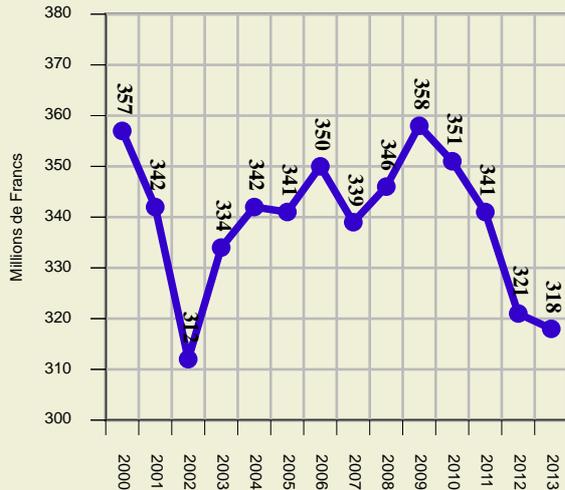




## 6.1 Evolution du rendement brut de l'agriculture valaisanne

**" Baisse sensible du rendement brut en 2013 "**

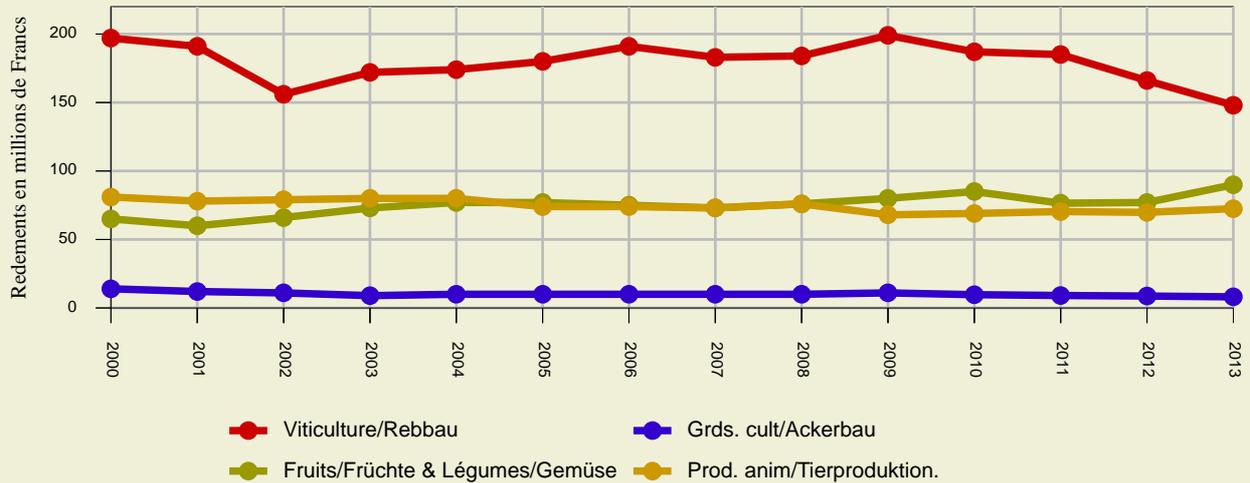
Evolution du rendement brut de l'agriculture valaisanne.



Rendement brut par hectare de SAU en Valais (2007-2012)



Evolution du rendement brut selon les secteurs en Valais. 2000 - 2013



Rendement brut de l'agriculture valaisanne en 2010 et 2013 en millions de francs

	2010	%	2011	%	2012	%	2013	%
Viticulture	187	53.3%	185	54.3%	166	51.6%	148	46.5%
Fruits et légumes <sup>(*)</sup>	85	24.2%	77	22.6%	77	24.0%	90	28.2%
Grandes cultures	9.7	2.8%	9	2.6%	8.7	2.7%	8.1	2.5%
Production animale	69	19.7%	70	20.5%	69.8	21.7%	72.5	22.8%
<b>Total</b>	<b>351</b>	<b>100.0%</b>	<b>341</b>	<b>100.0%</b>	<b>321.5</b>	<b>100.0%</b>	<b>318.6</b>	<b>100.0%</b>

Source : SCA et IFELV<sup>(\*)</sup>

## COMMENTAIRES

Le rendement brut représente la valeur au prix de vente de tous les biens produits en une année par l'agriculture et qui sont utilisés par les autres secteurs de l'économie ainsi que par les ménages paysans. Les prestations internes (ex : vente de fourrage d'une ferme à l'autre) ne sont pas comprises dans ce calcul.

Ce rendement brut a été établi sur la base d'estimations effectuées par le service de l'agriculture à l'exception des fruits et légumes (données de l'Interprofession des Fruits et Légumes).

Depuis 2009, on constate une baisse continue du rendement brut. Entre 2009 et 2012, la baisse a été de -10.3% (-37 millions de CHF). Sur la même période, le rendement par ha de SAU a baissé de -9.2% (-878 CHF/ha).

Le rendement brut en 2013 de l'agriculture valaisanne a diminué de 2.9 millions soit de -0.9% par rapport à 2012. La diminution sensible du rendement brut de la viticulture a été compensée par les bons résultats des secteurs de la production animale et des fruits et légumes.

La structure du rendement de l'agriculture valaisanne est atypique avec une forte prédominance de la production végétale (plus des trois quarts du rendement brut) alors qu'au niveau Suisse, nous avons une situation inverse avec une prédominance de la production animale.

Le rendement brut des fruits et légumes dans le rendement brut valaisan progresse de +16.8% entre 2012 et 2013 et sa part dans le rendement brut de l'agriculture valaisanne passe de 24% à 28.2%. De même, le rendement brut de la production animale croît +3.9% en 2013 et sa part dans le rendement brut global de 21.7% à 22.8%. Le rendement brut des grandes cultures diminue légèrement entre 2012 et 2013 (-6.9%).

**" 2013, une bonne année pour les fruits et légumes "**



# 7. EVOLUTION DES PAIEMENTS DIRECTS

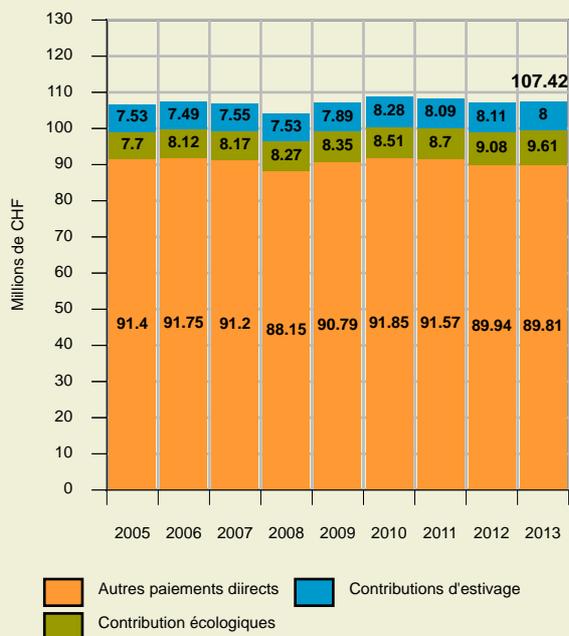




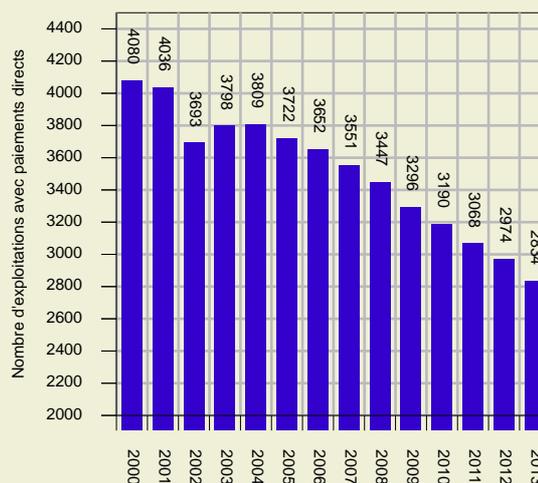
## 7.1 Evolution des paiements directs

**" En 2013, légère augmentation des contributions et baisse des exploitations "**

Evolution des paiements directs en Valais



Evolution du nombre d'exploitations au bénéfice de paiements directs en Valais (sans les exploitations d'estivage)



Evolution des paiements directs en Valais par type de contributions pour la période 2005 à 2013 en millions de CHF

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Contribution grandes cultures	0.11	0.1	0.16	0.23	0.23	0.24	0.22	0.23
Contribution à la surface (art. 72 Lagr)	45.88	44.14	41.3	41.27	41.19	41.1	40.26	40.6
Contr. garde animaux fourrages grossiers (art. 73 Lagr)	14.45	15.91	15.59	15.47	15.64	15.72	15.47	15.15
Contr. garde animaux cond. difficiles (art. 74 Lagr)	21.01	20.72	20.74	23.24	23.46	23.38	22.93	22.68
Paiements directs écologiques (art. 76 Lagr) + OQE	8.12	8.17	8.27	8.35	8.51	8.7	9.08	9.61
Contr. pour surf. viticoles en pente	6.55	6.61	6.59	6.57	6.49	6.4	6.38	6.38
Contributions terrains en pente (art. 75 Lagr)	5.44	5.39	5.29	5.23	6.07	5.91	5.89	5.92
Contributions d'estivage (art. 77 Lagr)	7.49	7.55	7.53	7.89	8.28	8.09	8.11	8
Réductions + cotisations professionnelles	-1.69	-1.67	-1.52	-1.22	-1.23	-1.18	-1.21	-1.15
<b>Total</b>	<b>107.36</b>	<b>106.92</b>	<b>103.95</b>	<b>107.03</b>	<b>108.64</b>	<b>108.36</b>	<b>107.13</b>	<b>107.42</b>

## COMMENTAIRES

Le montant total des contributions versées pour le canton se monte à 107.42 millions de CHF (+0.29 millions de CHF en 2013 par rapport à 2012) pour 2'834 exploitations agricoles et 515 exploitations d'estivage.

On note une réduction des contributions liées au cheptel indiquant une diminution des unités gros bétail du canton. Cette tendance porte sur les années 2012-2013 et ne devrait pas normalement être directement liée à la PA 2014-2017.

Il est essentiel pour le canton que le cheptel et les volumes de production restent stables malgré cette nouvelle politique agricole. En effet, il est important de ne pas avoir une dépendance trop forte vis-à-vis des paiements directs, de ne pas perdre des parts de marché et de valeur ajoutée, de conserver notre sa-

voir-faire et nos structures de production.

Cette diminution des contributions liée au cheptel a cependant été compensée principalement par une augmentation des contributions pour les surfaces de qualité biodiversité et la mise en réseau.

Nous relevons une diminution constante du nombre d'exploitations recevant des paiements directs en Valais (ex. : -140 exploitations de 2012 à 2013).

En ce qui concerne les exploitations d'estivage, leur nombre est resté à peu près stable au cours des 10 dernières années. En 2013, le canton comptait 539 exploitations d'estivage (316 dans le Bas-Valais et 223 dans le Haut). Pour 24 de ces exploitations, les contributions d'estivage étaient versées par d'autres cantons.



## 8. VALEUR AJOUTEE DE L'AGRICULTURE VALAISANNE ET RESULTATS DES COMPTABILITES

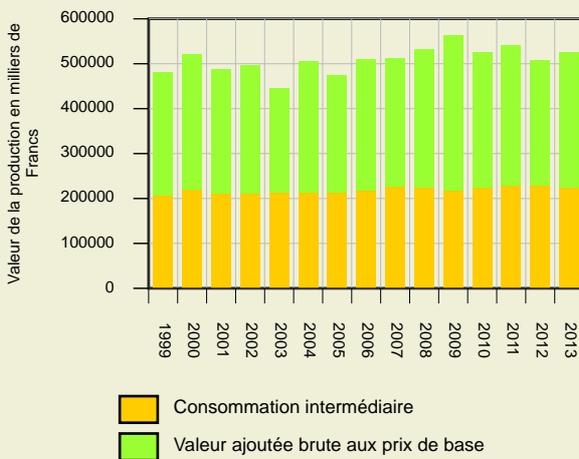




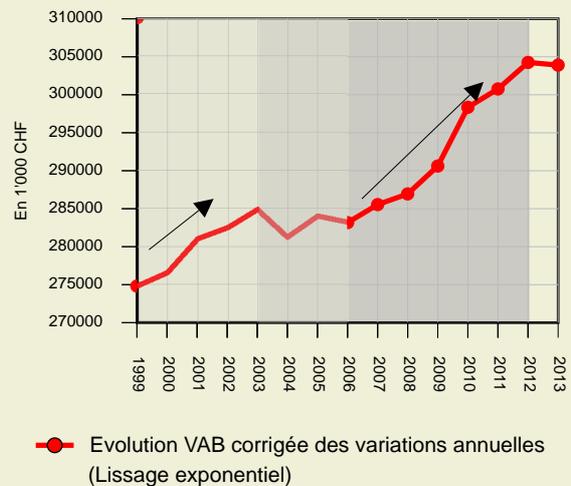
## 8.1 Valeur ajoutée de l'agriculture valaisanne et Suisse

**" En 2013, la VAB valaisanne marque le pas "**

Evolution de la valeur de production en Valais 1999-2013.



Evolution de la VAB en Valais. 1999-2013



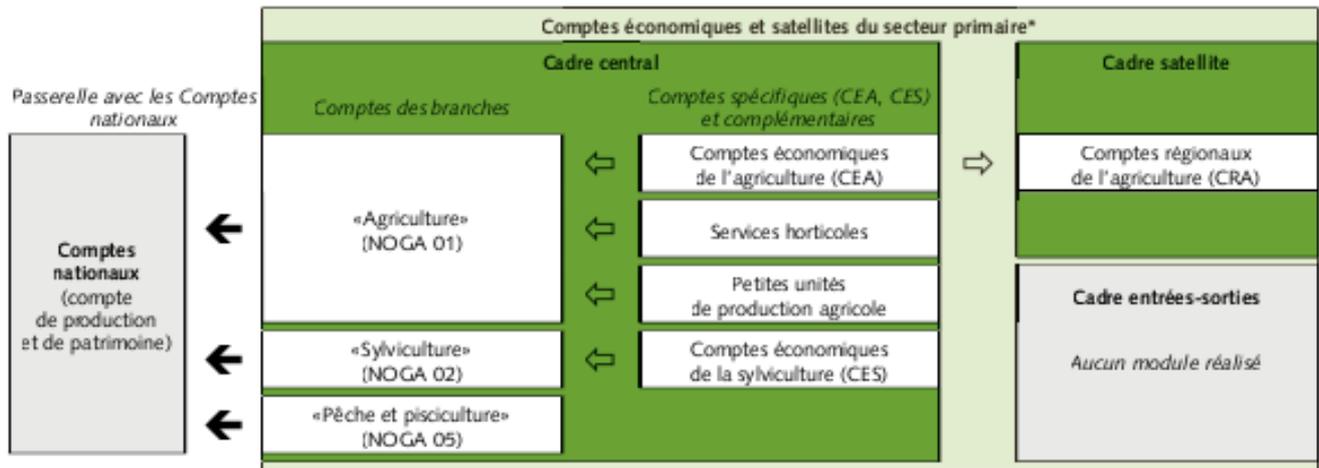
Source : OFS Etat 2014. A prix courants

### COMMENTAIRES

Les comptes régionaux de l'agriculture, établis par l'Office Fédéral de la Statistique, pour chaque canton, permettent de situer la position économique du secteur agricole valaisan par rapport à l'ensemble du secteur agricole suisse et des autres secteurs de l'économie. La méthode de calcul a été révisée par l'OFS en 2012 (juin 2012) avec effet rétroactif. Les données mentionnées dans ce rapport sont conformes aux normes OFS 2012.

Depuis 1999, nous constatons quatre périodes dans l'évolution (évolution corrigée des variations annuelles) de la VAB en Valais. De 1999 à 2003, la VAB a progressé de manière régulière et positive. De 2004 à 2006, une période de stagnation est observée. A partir de 2007, la tendance repart à la hausse de manière significative jusqu'en 2012. En 2013 un nouveau palier semble se dessiner.

Aperçu du système actuel des comptes économiques et satellites du secteur primaire



\* Seuls les modules effectivement réalisés et produits sont représentés ici.

Source : OFS

**La valeur de production** représente les quantités produites fois les prix payés au producteur plus les subventions sur produits moins impôts sur produits (sans les paiements directs)

-

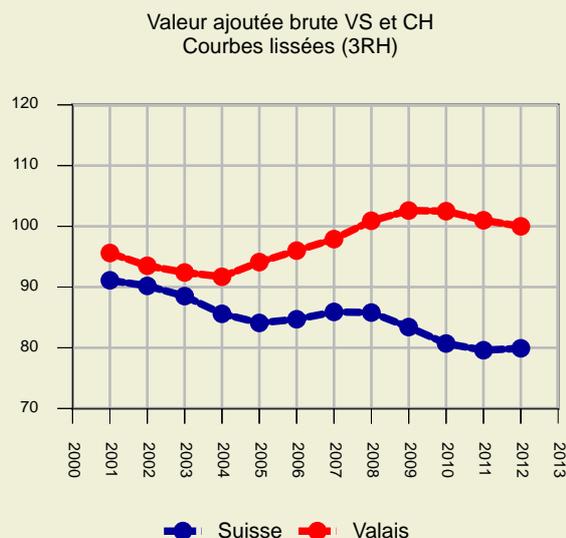
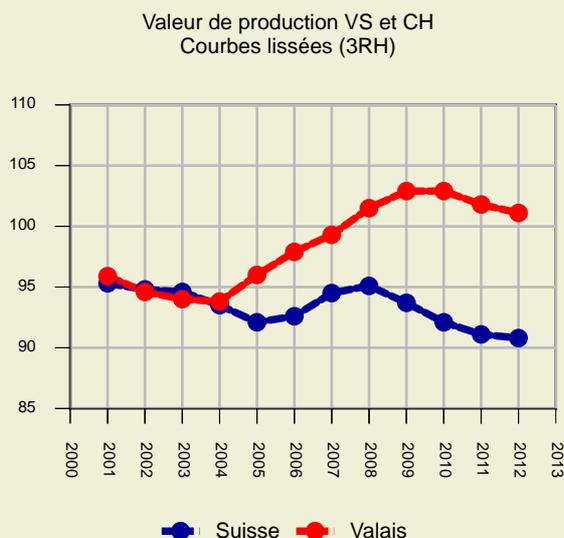
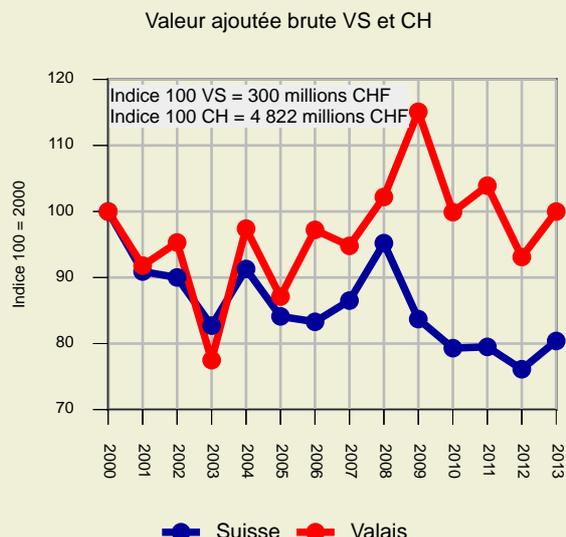
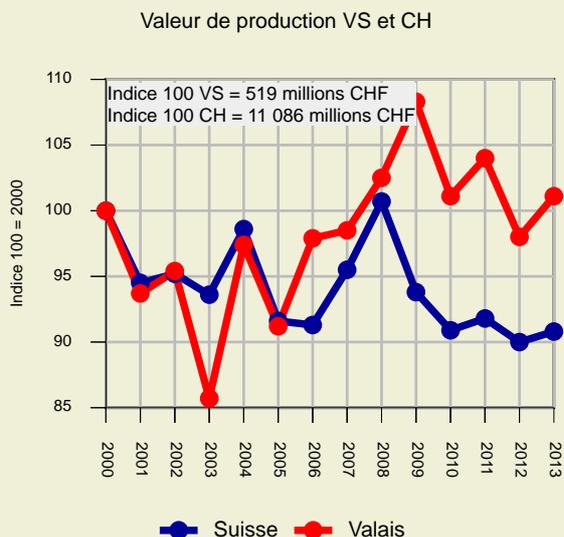
**La consommation intermédiaire** contient tous les biens et services utilisés au cours de la production et qui sont transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production (Ex : Engrais, semences, services d'entretien, etc)

=

**La valeur ajoutée brute ( VAB)** représente l'augmentation de la valeur des produits issus du processus de production agricole.  $VAB = \text{Valeur de production} - \text{consommation intermédiaire}$



## " Sur le long terme, la perte de VAB en Valais est moins importante qu'en Suisse "



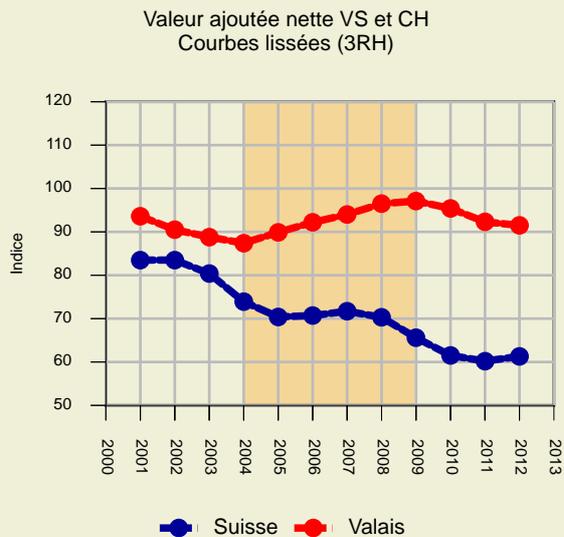
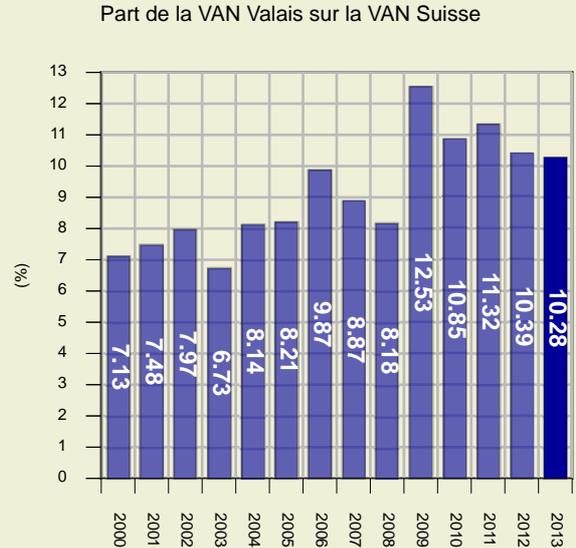
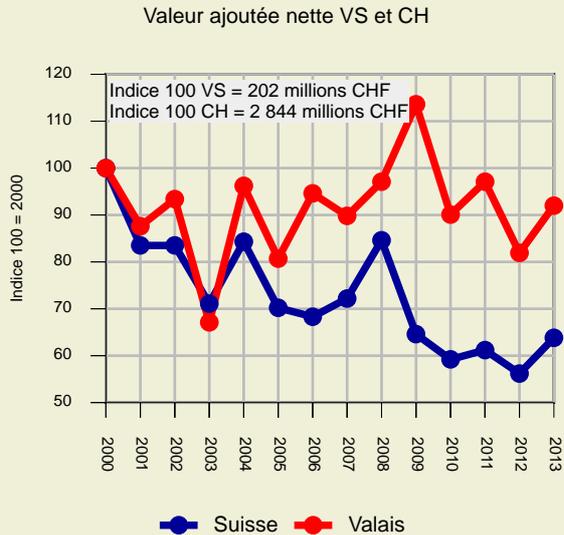
Source : OFS Etat 2014. A prix courants

### COMMENTAIRES

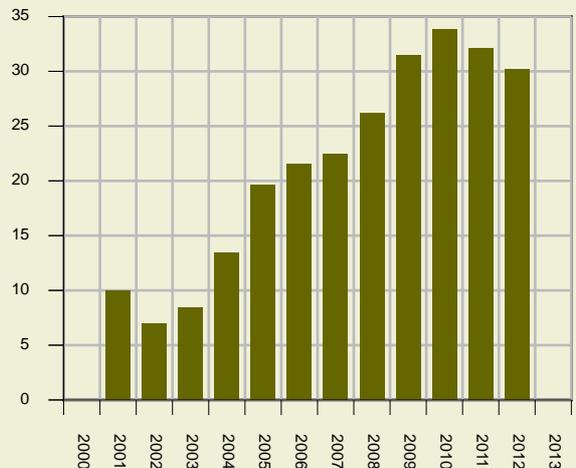
La tendance qui se dégage des années 2000 à 2013 met en évidence trois périodes distinctes (2001-2004/2005-2010/2011-2013) tant pour la valeur de production que pour la valeur ajoutée brute (VAB) pour le Valais et pour la Suisse. Cependant, la croissance de la valeur de production et de la VAB est plus impor-

tante et plus longue en Valais qu'en Suisse. D'autre part, dans la troisième période constatée qui est une phase de décroissance (2011-2013), l'écart entre l'indice valaisan et la moyenne Suisse est incontestablement en faveur du Valais (baisse moins rapide en Valais que dans la moyenne Suisse).

## " Le Valais consolide sa part de valeur ajoutée nette dans l'agriculture suisse "



Ecart en points d'indice entre la VAN VS et CH.  
Différences des courbes lissées



Source : OFS Etat 2014. A prix courants

### COMMENTAIRES

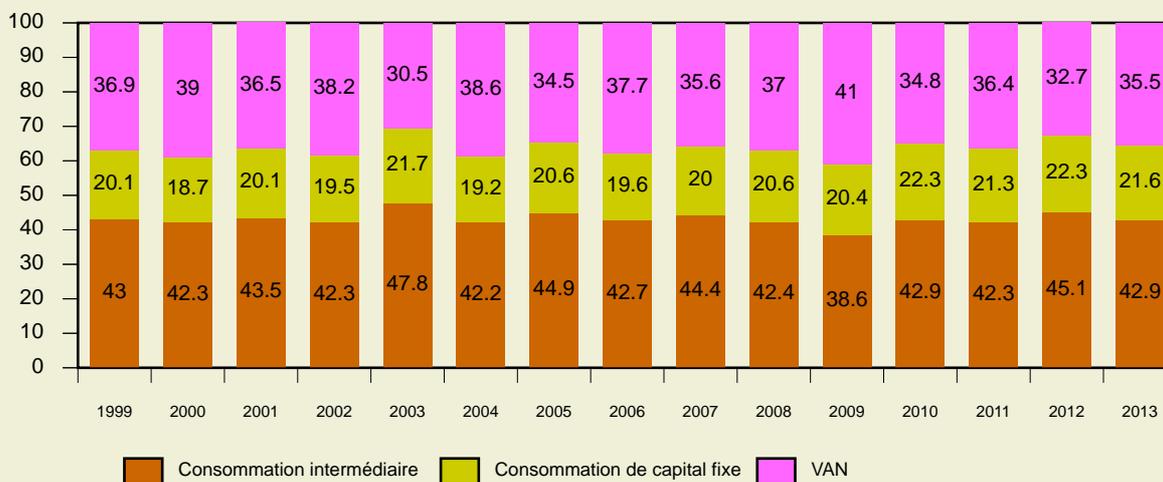
La valeur ajoutée nette (VAN) du Valais, a connu pour la tendance les mêmes périodes d'évolution que la VAB avec une forte phase de croissance entre 2004 et 2009 (+11.2%) suivie d'une baisse de -5.7% durant les années 2010-2012. Au niveau suisse, les évolu-

tions ont été respectivement de -11.2% et de -6.5%.

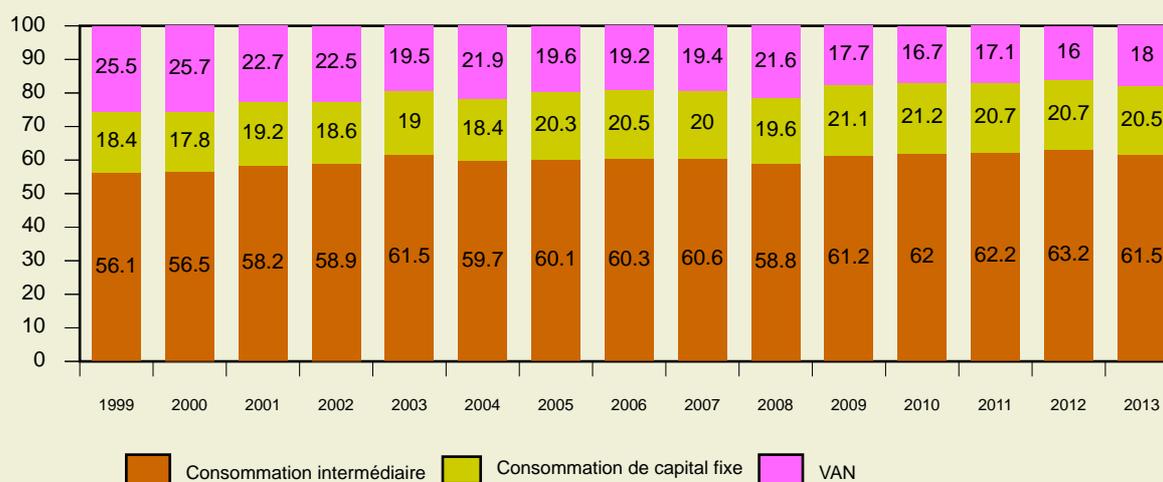
La VAN de l'agriculture valaisanne dans l'agriculture suisse se maintient à 10.28% en 2013 valeur proche de 2012 et toujours largement au-dessus des années 2000 à 2008.

## " En 2013 : 100 CHF de valeur de production génèrent 35 CHF de VAN en Valais et 18 CHF au niveau Suisse "

Composition de la valeur de production en Valais.



Composition de la valeur de production en Suisse.



Source : OFS Etat 2013. A prix courants

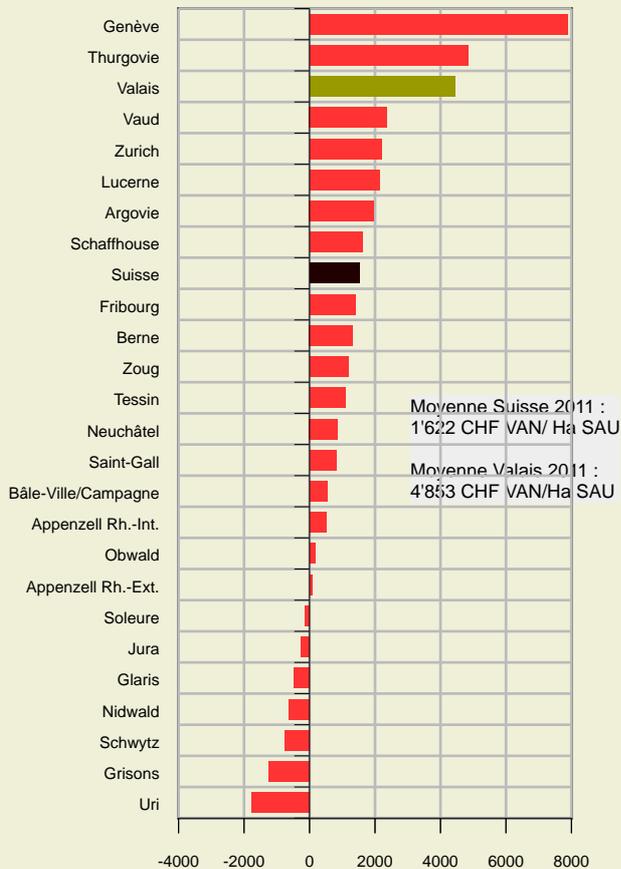
## COMMENTAIRES

La diversification de l'offre des produits agricoles valaisans à haute valeur ajoutée, a contribué au fait que la part de la valeur ajoutée nette sur la valeur de production s'est mieux maintenue en Valais qu'en Suisse. En Suisse, cette part de VAN en 1999 était de 25.5% de la valeur de production. Elle n'est plus que de 18% en 2013. En Valais, il est constaté égale-

ment une régression de la VAN sur cette période passant de 36.9% en 1999 à encore 35.5% en 2013.

Au niveau valaisan, la diminution de la part de la VAN sur la valeur de production ces dernières années est principalement due à la baisse de la valeur de production.

## " Le Valais : Médaille de bronze de la VAN/Ha de SAU en 2012 "



Evolution de la VAN en CHF / Ha SAU en suisse et en valais.



Source : OFS Etat 2013. A prix courants

### COMMENTAIRES

Les cantons qui ont une forte proportion de cultures spéciales dans la SAU se retrouvent naturellement dans le haut du classement de la VAN/SAU (Ex: Genève, Thurgovie et Valais). Le Valais consolide sa position et se situe en 2012 en troisième place après les cantons de Genève et de Thurgovie.

La VAN en Valais a été très fortement influencée par les deux années exceptionnelles que sont 2003 et 2009. Si nous faisons abstraction de ces deux années, la VAN/Ha de SAU en Valais est restée stable sur la période. La moyenne calculée sur la période 2000 à 2007 sans 2003 est de 4'802 CHF VAN/Ha SAU et elle est de 4'877 CHF VAN/Ha SAU en moyenne sur la période 2010 à 2012.



## 8.2 Résultats des comptabilités 2010-2012 d'exploitations agricoles valaisannes en montagne avec bétail

Chaque année, la Station de recherches Agroscope-Reckenholz-Tänikon (ART) publie les résultats comptables de plus de 3'000 exploitations agricoles en Suisse, dans les différents secteurs et zones de production.

Le Service cantonal de l'agriculture contribue à cette enquête nationale, en particulier la fourniture de comptabilités d'exploitations agricoles valaisannes avec détention de bétail en zone de montagne.

Pour ce faire, nous avons analysé et comparé les résultats des exploitations comptables valaisannes livrées à ART, pour la période comptable 2010, 2011 et 2012, sur les éléments économiques suivants :

- Prestations brutes
- Coûts réels
- Résultats de l'exploitation

		2010	2011	2012	2010/12
Exploitations VS de référence dans le panel ART en zones de montage	Nbre	35	42	54	44
Structure de l'exploitation					
Main-d'oeuvre de l'exploitation	UTA	1.9	1.82	1.74	1.82
	UTAF	1.81	1.7	1.62	1.71
Surface agricole utile	ha	18.98	20.95	22.4	20.78
dont terres ouvertes	ha	0.09	0.06	0.1	0.08
dont surfaces herbagères	ha	18.61	20.67	22.16	20.48
dont cultures spéciales	ha	0.28	0.22	0.15	0.22
Surface de l'exploitation en fermage	ha	14.63	16.3	17.69	16.21
Part des exploitations en fermage	%	2.9	0	1.9	1.6
Cheptels vifs moyens en propriété					
Vaches	Têtes	11.2	10.1	8.8	10
Porcs d'élevage	Têtes	0	0	0	0
Porcs à l'engrais	Têtes				
Cheptel vif total	UGB	16.6	16.8	15.2	16.2
dont bovins	UGB	14.8	13.6	12.7	13.7
dont divers animaux consommant du FG	UGB	1.8	3.2	2.5	2.5
	UGB	0	0	0	0
Intensité					
Charge en bétail	UGB/ha SAU	0.75	0.68	0.65	0.69
Surface fourr. princip. par UGBFG	a/UGBFG	132	145	151	143
Surface par main-d'oeuvre	ha SAU/UTA	9.99	11.48	12.84	11.44

Source : ART

### COMMENTAIRES

En 2012, ART a mis en valeur 54 comptabilités valaisannes dans ce secteur de production. Nous constatons que la SAU augmente de 1.45 ha par rapport à 2011, et de 3.42 ha de plus qu'en 2010.

Parallèlement à cette augmentation de SAU, la charge en bétail diminue d'année en année (0.75 UGB/ha SAU en 2010, 0.68 UGB/ha SAU en 2011 et 0.65 UGB/ha SAU en 2012).

		2010	2011	2012	2010/12	
Exploitations VS de référence dans le panel ART		Nbre	35	42	54	44
<b>Prestation brute totale</b>		<b>Fr.</b>	<b>148'239</b>	<b>143'118</b>	<b>138'493</b>	<b>143'283</b>
Prestation brute de la prod. agricole		Fr.	64'089	60'788	55'205	60'027
Production végétale		Fr.	9'104	5'454	3'155	5'904
dont céréales, pdt., bett. sucrières		Fr.	28	0	8	12
dont cultures spéciales		Fr.	9'005	5'465	3'007	5'826
Production animale		Fr.	54'985	55'334	52'050	54'123
dont production bovine		Fr.	53'374	53'442	50'435	52'417
dont lait, produits laitiers		Fr.	36'063	37'170	32'800	35'344
dont production porcine		Fr.	127	133	152	138
Paiements directs		Fr.	63'117	66'179	70'045	66'447
dont contribution à la surface		Fr.	20'199	22'011	22'525	21'578
dont animaux consommant des FG		Fr.	9'391	9'902	10'354	9'882
dont garde d'anim. ds des cond. diffic.		Fr.	18'057	19'354	20'492	19'301
dont compensation écologique		Fr.	2'552	1'961	2'164	2'225
dont contributions éthologiques		Fr.	2'444	2'869	3'000	2'771
dont culture biologique		Fr.	652	720	1'125	832
Para-agriculture, div. prestations brutes		Fr.	21'032	16'152	13'243	16'809
dont trav. pour des tiers, locat. mach.		Fr.	764	667	543	658
dont vente directe, vinification		Fr.	902	701	260	621

Source : ART

## COMMENTAIRES

La **prestation brute totale** (PBT) comprend tous les biens et prestations de service produits durant l'exercice comptable dans une exploitation agricole qui ne sont pas consommés à l'intérieur de celle-ci (les mouvements internes ne sont donc pas pris en compte).

La prestation brute (PB) comprend les ventes de produits, les paiements directs, tous les mouvements externes ainsi que les modifications de valeur du cheptel vif et des stocks de marchandises produites par l'exploitation.

La prestation brute 2011 des exploitations est en baisse de 5.1% par rapport à 2010. La PB

2012 des exploitations recule de 9.2% en relation avec l'année 2011.

La part des paiements directs sur la PBT pour les exercices des 3 années est de 43% en 2010, de 46% en 2011 et de 50,5% en 2012. Nous constatons donc que les paiements directs deviennent très importants pour les exploitations agricoles des régions de montagne.

Sur la période, 2010 à 2012, la PB pour 2010 s'élève à 3'861 CHF/UGB, pour 2011, la PB est de 3'618 CHF/UGB et pour l'année 2012, la PB s'élève à 3'632 CHF/UGB.

		2010	2011	2012	2010/12	
Exploitations représentées		Nbre	35	42	54	44
<b>Coûts réels totaux</b>		Fr.	107'703	102'771	103'619	104'697
Coûts matériels		Fr.	99'116	93'883	94'371	95'790
dont coûts matériels prod. végétale		Fr.	1'072	543	557	724
dont engrais		Fr.	194	122	119	145
dont protection phytosanitaire		Fr.	304	140	122	188
dont coûts matériels prod. animale		Fr.	31'433	33'077	31'518	32'009
dont aliments pour animaux		Fr.	14'657	15'677	14'247	14'860
dont achats d'animaux		Fr.	7'178	7'227	6'360	6'922
dont coûts de structure mat. (c.d.str.1)		Fr.	56'745	51'820	55'049	54'538
dont trav.p.des tiers, loc.de machines		Fr.	1'854	1'374	1'622	1'617
dont machines et outils		Fr.	24'873	23'860	26'783	25'172
dont réparations, petit outillage		Fr.	8'780	7'466	9'118	8'454
dont amortissements		Fr.	11'733	11'537	12'514	11'928
dont bâtiments et installations fixes		Fr.	16'617	13'860	14'161	14'880
dont réparations, entretien		Fr.	2'773	2'695	2'893	2'787
dont amortissements		Fr.	12'057	9'507	9'733	10'432
dont coûts généraux		Fr.	11'290	10'784	11'796	11'290
dont assurance accid./RC/mobiliè		Fr.	3'411	3'500	3'859	3'590
dont énergie électrique		Fr.	2'574	2'692	2'604	2'623
Coûts de structure 2		Fr.	8'587	8'888	9'248	8'908
Coûts de la main-d'œuvre salariée		Fr.	3'075	3'681	3'859	3'539
Fermage/location		Fr.	2'110	2'906	2'856	2'624
Intérêts des dettes		Fr.	3'208	2'286	2'388	2'627
Autres charges/produits financiers		Fr.	194	15	144	118

Source : ART

## COMMENTAIRES

**Les coûts réels totaux (CRT)** concernent les différents facteurs de production mis à disposition par des tiers. Font partie des CRT : les coûts matériels et les coûts de structure.

Sur la période de 2010 à 2012, les CRT ont été de 6'488 CHF/UGB en 2010, de 6'117 CHF/UGB en 2011, et de 6'817 CHF/UGB.

Pour la période 2011, en rapport avec 2010, il

y a eu une baisse de 5.7%, alors qu'en 2012, en rapport avec 2011, une augmentation de 11.4% est apparue.

Sur les mêmes périodes, les coûts de structure (1 et 2) ont représenté le 60.6% en 2010, 59.1% en 2011 et 62.1% en 2012 des coûts réels totaux.

		2010	2011	2012	2010/12
Exploitations représentées	Nbre	35	42	54	44
<b>Résultats de l'exploitation</b>					
Revenu social	Fr.	49'123	49'235	44'122	47'494
Revenu agricole	Fr.	40'536	40'347	34'875	38'586
Intérêt calculé du capital propre de l'expl.	Fr.	7'626	6'556	2'606	5'596
Prétention de salaire de la MO familiale	Fr.	113'754	106'250	102'008	107'337
Bénéfice/perte calculé(e)	Fr.	-80'844	-72'458	-69'739	-74'347
Rendement net	Fr.	-69'816	-63'601	-64'601	-66'006
Rente des fonds propres	Fr.	-73'218	-65'902	-67'133	-68'751
Revenu du travail de la MO familiale	Fr.	32'910	33'791	32'269	32'990
Revenu du travail par UTAF	Fr./UTAF	18'190	19'905	19'956	19'351
<b>Relation revenu social/facteurs utilisés</b>					
Revenu social par main-d'oeuvre	Fr./UTA	25'868	26'989	25'288	26'048
Revenu social par ha SAU	Fr./ha SAU	2'588	2'350	1'970	2'303
Relation Revenu social/Actifs de l'expl.	%	7.6	8.1	7.6	7.8
<b>Rentabilité</b>					
Rentabilité des fonds propres	%	-15.8	-14.9	-17	-15.9
Rentabilité du capital total	%	-10.8	-10.5	-11.2	-10.8
Revenu extra-agricole	Fr.	23'554	15'512	16'043	18'370

Source : ART

## COMMENTAIRES

Le revenu agricole (RA) de l'exploitation sert à rétribuer les fonds investis dans l'exploitation et le travail de la main-d'œuvre familiale.

Le revenu social (RS) sert à rémunérer toutes les personnes qui ont fourni du travail ou du capital (prestation brute totale – coûts matériels).

Sur la période de 2010 à 2012, le RA est de 40'536 CHF, de 40'347 CHF pour 2011 et de 34'875 CHF en 2012.

Le revenu du travail par unité de travail fami-

liale (UTAF) est de 18'190 CHF en 2010, de 19'905 CHF en 2011 et de 19'956 CHF en 2012.

Nous pouvons constater que la main-d'œuvre familiale diminue chaque année, avec 1.81 en 2010, 1.7 en 2011 et 1.62 en 2012.

Parallèlement, la surface de l'exploitation par UTAF augmente chaque année, avec 10.49 ha/SAU en 2010, 12.32 ha/SAU en 2011 et 13.83 ha/SAU en 2012.

## Conclusion et remarques :

- La charge en bétail diminue d'année en année, de 0.75 UGB/ha SAU en 2010 à 0.65 UGB/ha SAU en 2012. La charge minimale (UGB/ha) doit être respectée pour percevoir les contributions à la sécurité à l'approvisionnement (ZM1 = 0.7, ZM2 = 0.6, ZM3 = 0.5 et ZM4 = 0.4).
- Malgré la topographie difficile des exploitations agricoles de montagne, la SAU cultivée par unité de travail augmente d'année en année : 9.99 ha SAU/UTA en 2010, 11.48 en 2011 et 12.84 en 2012.
- La prestation brute totale est en baisse d'année en année : -3.5% en 2011 et -3.3% en 2012.
- Le revenu du travail de la main-d'œuvre familiale, quant à lui, est en hausse passant de 18'160 CHF en 2010 à 19'956 CHF en 2012.
- La comparaison des résultats concernant l'alimentation des animaux est également importante. En 2010, 882.95 CHF par UGB, en 2011, 933.15 CHF par UGB et, 937.30 CHF par UGB en 2012. Cette augmentation est à surveiller de près, car dans les nouveaux paiements directs, la contribution pour la production de lait et de viande basée sur les herbages (PLVH) tient compte des quantités de concentrés en montagne (85 % de fourrages issus des herbages, 10 % de concentrés et 5% de fourrages de base non herbagers (maïs plante entière (frais, ensilé, séché), pomme de terre, betteraves, ensilage de maïs épi (seulement pour bovins à l'engrais), drêches de brasserie, déchets de fruits et légumes).



agro **TWIN**

Kontenrahmen KMU  
Landwirtschaft

- Kostenstellenplan
- Kostenträgerplan

Ausgabe 2008

